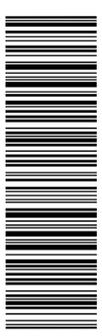


**PROGRAMMATION D'ÉTÉ
À PARTIR DE LUNDI**

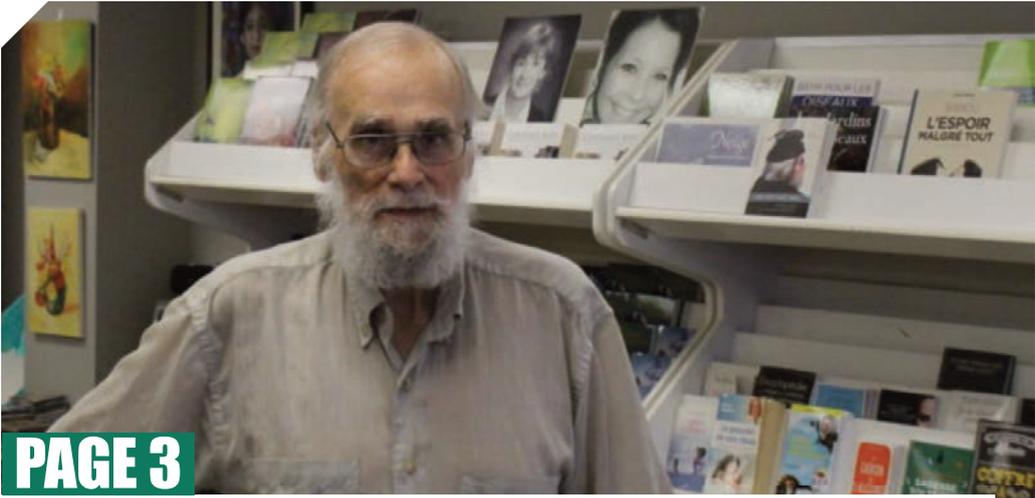
CHANGEMENTS
ANNIVERSAIRES
7 h20, 15 h20 ET 17 h20
MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC
8 h45 ET 16 h45



CINN911.com



Vol.49 - N° 7 - 2,86 \$ + TPS



PAGE 3

**DÉCÈS D'OMER CANTIN :
HEARST PERD UN BÂTISSEUR
ET FRANCOPHILE**



PAGE 2

**DIFFICULTÉS
FINANCIÈRES
À LA MAISON VERTE**



PAGE 2

**PREMIER PROJET DU
PAC LOGEMENT**

PAGE 13
MATTICE-VAL CÔTÉ
L'UCFO SOULIGNE LA
CONTRIBUTION DE
MARIE PAULE PLAMONDON



HEARST
RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL – **PAGES 6 À 9**

Obtenez **0%*** jusqu'à **60** mois à l'achat sur les F-150 2024 sélectionnés



UN DUR DE DUR **Ford** **LECOURS MOTOR SALES** **F-150 2024**

Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553
www.lecoursmotorsales.ca

Difficultés financières à La Maison Verte

Par Renée-Pier Fontaine

La directrice de La Maison Verte, Mireille Morrissette, sonne l'alarme au sujet de la situation financière de l'entreprise sociale et demande l'aide des élus municipaux pour fournir un appui politique auprès des instances gouvernementales qui pourraient leur venir en aide.

La situation financière de La Maison Verte s'est rapidement détériorée au cours des dernières années à la suite d'une série d'événements inopportuns. Pour la directrice générale, la construction des nouvelles serres en 2020 a seulement devancé le problème qui se serait produit éventuellement. Avec un budget prévu de 1,3 millions de dollars, le projet avait pour but d'augmenter la production de semis forestiers dans des serres chauffées pour répondre aux nouvelles demandes des clients.

La construction fut subventionnée en partie par FedNor et la SGFPNO qui ont contribué, ensemble, à 50 % des coûts estimés initialement. Toutefois, dans un contexte pandémique, le projet



La situation financière de La Maison Verte s'est rapidement détériorée au cours des dernières années à la suite d'une série d'événements inopportuns. Photo : Mireille Morrissette

a subi un dépassement de coût de 400 000 \$. Une somme entièrement absorbée par La Maison Verte, diminuant ainsi considérablement son flux de trésorerie. Par la suite, lors de la première récolte dans les nouvelles serres, ces semis forestiers n'ont pas survécu les tests de plantation dans la forêt. La Maison Verte a donc dû rembourser un peu plus de 235 000 \$ à ses clients. D'habitude, une assurance sur les récoltes couvrait une partie des

pertes, mais l'assureur n'a pas accepté de couvrir celle-là.

Malgré tous les efforts déployés pour réduire les coûts de production, l'inflation générale des prix de plusieurs des produits essentiels à la sylviculture n'aide pas du tout la situation financière de l'entreprise. Par exemple, depuis 2019 le coût des contenants Jiffy dans lesquels les semis forestiers sont mis en terre a augmenté de 36 %. De plus, le salaire minimum a connu d'importantes

augmentations annuelles comparativement aux hausses pré-pandémie, un autre élément qui affecte La Maison Verte.

L'entreprise sociale a réussi dans les dernières années à réduire sa consommation de chauffage de 20 %, mais le prix du gaz naturel a lui aussi bondi. L'économie sur les coûts n'est donc pas reflétée dans les factures.

Lors de la saison d'emballage des semis forestiers, le nombre d'employés peut atteindre 80, et pour que ça soit rentable la directrice générale a essayé une nouvelle stratégie à l'automne 2023. Dans le but d'encourager un travail à la chaîne plus efficace, un salaire à la pièce a été instauré.

Pour la saison 2024, La Maison Verte a dû annuler sa production de légumes et son projet de potager afin de réduire les dépenses et un poste à temps plein a été aboli pour le moment.

Mireille Morrissette ajoute que peu de subventions sont offertes pour les producteurs de semis forestiers malgré l'importance de cette industrie à l'échelle provinciale et nationale.

Premier projet de construction d'habitation du PAC Logement

Par Renée-Pier Fontaine

Le plan d'amélioration communautaire (PAC) Logement a reçu sa première demande complète, et le comité a approuvé la requête de financement de l'entrepreneur et investisseur Martin Boucher.

M. Boucher a demandé des subventions pour contribuer à la construction d'un nouveau bâtiment multirésidentiel comprenant quatre unités d'habitation de deux chambres à coucher, qui sera construit sur un terrain vacant situé au sud-ouest de l'intersection de la 15^e Rue et de la rue Prince, l'accès à la propriété se faisant par

la rue Prince.

Le début des travaux est prévu pour le 1^{er} juin et ceux-ci devraient être achevés le 1^{er} décembre. Bien que les unités soient construites sur un seul étage, elles ne pourront pas bénéficier d'un financement supplémentaire pour l'accessibilité, car elles ne seront pas totalement exemptes d'obstacles conformément aux réglementations du Code du bâtiment de l'Ontario.

Le coût total du projet est estimé à 1 051 384,99 \$. Ce montant comprend 275 000 \$ de frais

d'entrepreneur qui ne sont pas pris en compte dans cette demande, puisque l'entrepreneur est également l'un des investisseurs.

La demande est considérée comme complète, puisque deux devis ou plus ont été reçus pour les fournitures et les services, à l'exception des services pour lesquels il n'existe qu'un seul fournisseur (par exemple, le raccordement aux services publics municipaux). Le demandeur a indiqué que sans le financement du PAC Logement, le projet ne serait pas financièrement viable.

De plus, le comité recommande que la demande soit approuvée pour le programme de subvention d'équivalents fiscaux applicable à

la partie municipale des impôts fonciers. Le montant sera déterminé après que la valeur de la propriété aura été réévaluée par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM), et sous réserve de l'approbation du conseil municipal.

Le montant maximal par projet du PAC Logement de 150 000 \$ a donc été atteint pour M. Boucher, et cette approbation signifie qu'il ne reste que 50 000 \$ dans le budget du PAC Logement. Pour le moment, aucune autre demande n'a été soumise au comité, toutefois l'approbation du PAC Logement par le conseil municipal est encore récente.

Tirages de viande! dès 18 h
Meat Draws! Starting at 6 h

(doit être présent / need to be present)

Tirage 50/50 Draw
21 h / 9 h

Dernier vendredi du mois
Last Friday of the month

Vendredi 31 mai
Friday May 31st

Soirée Karaoke avec
Karaoke Night with

Suzy-Q's Sound
20 h - 8 h

Legion
06.172

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe
dans votre communauté!

RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

Tél: 705-372-5408
Sans Frais: 1-800-601-8601

audrey@remaxcrown.ca

AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIERE

Décès d'Omer Cantin : Hearst perd un bâtisseur et francophile

Par Renée-Pier Fontaine

Un pionnier de la francophonie et entrepreneur local, Omer Cantin, s'est éteint à l'âge de 73 ans samedi dernier à la suite d'un long combat contre le cancer. Il est l'un des fondateurs du journal Le Nord, en plus d'être derrière la Librairie Le Nord, des Éditions Cantinales et un passionné collectionneur ayant créé son musée portant sur la machinerie agricole d'époque.

Il y a quelques années, l'entrepreneur était un miraculé d'un cancer qu'on pensait incurable. M. Cantin a par la suite connu de belles années avant de recevoir un autre diagnostic de cancer. Malheureusement, la famille a constaté son décès samedi avant-midi. Il avait 73 ans.

Tout le monde connaissait Omer Cantin à Hearst et dans la région, mais il était également très connu à travers l'Ontario français.

Jusqu'au dernier moment, le Hearstéen était libraire. Il vivait sa passion par le biais de sa Librairie Le Nord située sur la rue George depuis 1988 et qui est toujours ouverte à ce jour.

En 1995, Omer Cantin crée sa propre maison d'édition, Les Éditions Cantinales, afin de publier les récits historiques et les romans de passionnés de l'écriture française

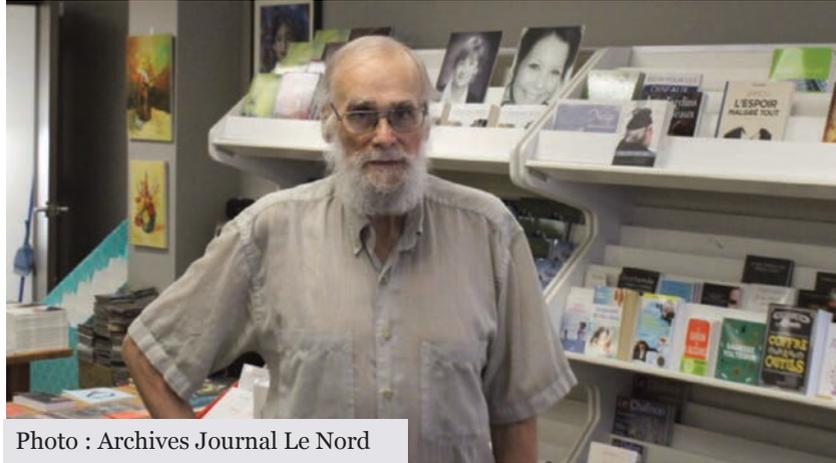


Photo : Archives Journal Le Nord

provenant de la région de Hearst. Il avait à cœur de faire connaître les auteurs de chez lui et il s'arrangeait pour mettre leurs œuvres en valeur.

Omer Cantin a toujours mentionné que la création de la librairie était un service essentiel qui manquait dans la région. C'était un besoin qu'il souhaitait combler en matière de culture francophone dans le Nord de la province. Il comprenait aussi l'importance d'avoir accès à des ressources francophones, afin de garder la langue de Molière active et c'est ce qui a motivé la création de son entreprise.

Il est aussi derrière la Fondation Omer Cantin, qui a pour objectif

de préserver le patrimoine franco-ontarien, surtout l'histoire de l'agriculture. Il possédait plusieurs anciennes pièces d'équipement agricole chez lui. Il avait en quelque sorte créé un musée qui accueillait des touristes, mais aussi des étudiants de la communauté. C'était une fierté pour lui de faire découvrir l'agriculture d'une autre époque aux nouvelles générations.

Ne reculant devant rien, le francophile amoureux de l'histoire a également participé à la création de la Société historique de Hearst et de la Région en plus de la Société d'histoire et de généalogie de Kapuskasing.

Journal Le Nord

Omer Cantin a mis beaucoup de temps et d'argent dans la survie du journal Le Nord à Hearst et la région. Paul Tanguay et Raymond Tremblay ont été les principaux fondateurs du journal, mais Omer Cantin a toujours été dans les parages, entre autres comme premier journaliste.

En 1988, un trio d'actionnaires composé d'Omer Cantin, Raymond Alary et Louis Corbeil assure la survie du journal. Toutefois, c'est en 1993 que M. Cantin en devient l'unique propriétaire.

En 2016, le propriétaire du journal Le Nord passe le flambeau à la radio CINN 91,1. « Omer aurait obtenu beaucoup plus d'argent s'il avait vendu son journal à des réseaux de journaux nationaux », explique Steve Mc Innis, directeur général des Médias de l'épinette noire et éditeur actuel du journal Le Nord. « Mais pour lui, il était important que l'hebdomadaire qu'il chérissait demeure dans la communauté, pour la population francophone du Nord. »

Les funérailles de M. Omer Cantin auront lieu le mardi 4 juin prochain. La famille n'a pas encore indiqué quelle sorte de cérémonie sera célébrée pour l'occasion.

DERNIÈRE CHANCE

VALEUR DE 7000 \$

TIRAGE DES MEMBRES DES MÉDIAS VENDREDI 15 H 30

L'équipe de Tandem Builds renipe une pièce de votre maison ou votre appartement



1 L'ÉQUIPE DE TANDEM BUILDS VOUS RENCONTRE



2 ÉLOBORE UN PLAN



3 FAIS LES TRAVAUX



4 TERMINE AVEC DES RETOUCHES

POUR PARTICIPER AU TIRAGE, DEVENEZ MEMBRE DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE 2024 AVANT CE VENDREDI 31 MAI 15 H!

TANDEM
BUILDS

MERCI À NOTRE PARTENAIRE POUR CE CONCOURS
tandembuilds.ca

LES Médias de l'épinette noire
JOURNAL LE NORD
CINN91.1.com



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire



Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur
Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

nouvelle orthographe Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Réponse du conseil d'administration au conseil municipal de la Ville de Hearst suite au refus de commanditer la saison artistique 2024-2025

À la suite de la rencontre régulière du conseil municipal le 30 avril dernier, le conseil a décidé de refuser la demande de commandite pour la saison artistique 2024-25 du Conseil des Arts de Hearst (CAH) suivant la recommandation du comité de finances. Le CAH comprend tout à fait que la Ville de Hearst se trouve dans une situation économique difficile, comme c'est également le cas dans plusieurs milieux, y compris au CAH. Ainsi, le CAH comprend la décision prise par le conseil et est reconnaissant que la Ville de Hearst maintienne la généreuse contribution financière annuelle de 23 620 \$ qui subventionne une partie du fonctionnement du CAH.

Le CAH aimerait cependant apporter une précision en réponse au commentaire du comité de finances au sujet d'une mention « dans la plus haute catégorie » que le CAH devrait faire pour la Ville de Hearst. Depuis plusieurs années, la Ville de Hearst fait effectivement partie des bailleurs de fonds de fonctionnement et est reconnue en tant que tel avec l'apparition du logo sur le site web du CAH, sur les affiches, les dépliants et les autres promotions, lors de chaque représentation artistique sur l'écran d'accueil en salle, en plus d'un remerciement oral dans la présentation précédant chaque évènement, au même titre que les autres bailleurs de fonds fédéraux et provinciaux.

Nous tenons à préciser que la visibilité offerte dans le cadre du plan de commandite est réservée aux commanditaires de la saison artistique en cours et non aux bailleurs de fonds qui sont dans un contexte de financement à part. C'est pourquoi le CAH ne sera pas en mesure de donner un titre correspondant à « la plus haute catégorie » du plan de commandite. Ceci étant dit, nous allons continuer de reconnaître la Ville de Hearst à juste titre en tant que bailleur de fonds comme nous l'avons toujours fait. Si la Ville décide à

l'avenir de redevenir commanditaire, elle pourra bien sûr bénéficier des privilèges accordés à ce type de financement.

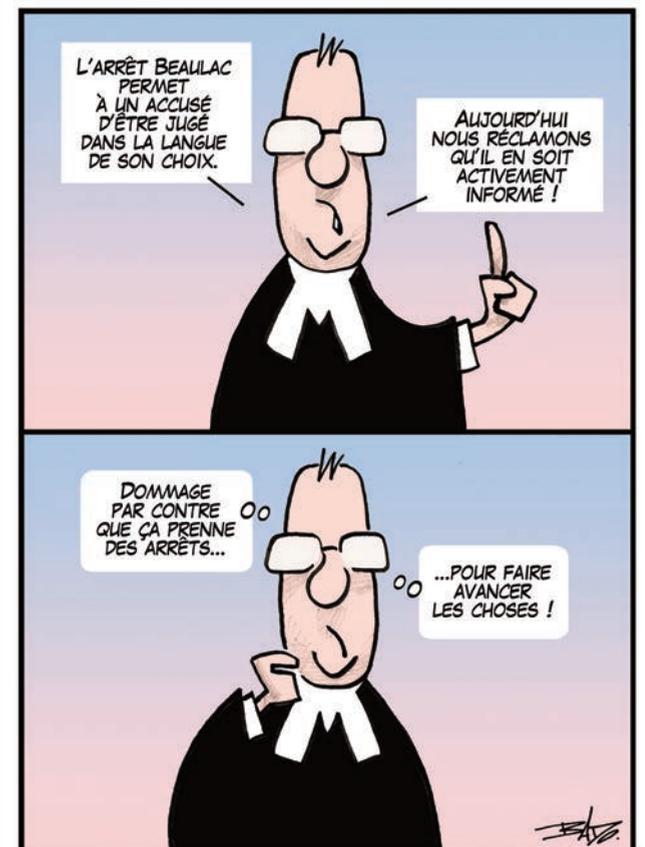
Le CAH apprécie la suggestion du conseiller Lemaire de faire un suivi pour explorer d'autres avenues de financement local. Le CAH fera des démarches auprès de la Ville de Hearst en ce sens pour poursuivre la discussion et ainsi continuer d'aider la Ville de Hearst à remplir son mandat de soutenir les arts tel que le stipule la Politique culturelle de la municipalité. Pour toute question, prière de contacter Elsa St-Onge, vice-présidente du CAH.

SOURIRE DE LA SEMAINE



Le mois de mai est le Mois de l'Intégration communautaire. Jeudi dernier, les gens étaient invités à rencontrer les participants et participantes ainsi que le personnel de l'Intégration à Hearst.

Photos : Suzanne Gaudreault



PPO en bref : entrée par effraction, trafic de drogue, vol et facultés affaiblies

Par Renée-Pier Fontaine

Un agent hors service a procédé à l'arrestation d'une personne qui tentait d'entrer par effraction dans le garage municipal de Cochrane. Le 10 mai dernier, peu avant 20 h, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) a répondu à un appel signalant qu'une personne portant un masque tentait d'entrer dans un garage de la Ville de Cochrane. Une fois arrivé sur les lieux, un policier en service a poursuivi l'arrestation de son collègue qui n'était pas sur ses heures de travail. Au cours d'une fouille effectuée dans le cadre de l'arrestation, l'agent de la PPO a trouvé des instruments de cambriolage.

À l'issue de l'enquête, un homme de 30 ans, de Cochrane, a été inculpé des chefs d'accusation suivants : introduction par effraction dans un lieu - avec l'intention de commettre un acte criminel, défaut de se conformer à une ordonnance de probation, possession d'instruments d'effraction et déguisement dans l'intention de commettre un acte criminel.

L'accusé demeure en détention et sa prochaine comparution devant la Cour de justice de l'Ontario était prévue pour le 24 mai 2024 à Cochrane.

Vol de voiture

Dans l'après-midi de vendredi dernier, le 24 mai, les policiers de la PPO ont répondu à un appel 911 signalant un véhicule volé à Kapuskasing. Quelques minutes plus tard, une autopa-

trouille aperçoit le véhicule sur le chemin Government à Kapuskasing et tente d'effectuer un contrôle routier, mais le véhicule lui échappe, alors qu'il roule à 120 km/h dans une zone de 50 km/h.

Les policiers ont retrouvé le véhicule garé dans le stationnement d'un commerce sur le chemin Brunetville. Le conducteur était sur place en possession de biens volés et d'une petite quantité de fentanyl présumé.

Les agents ont déterminé que le conducteur avait consommé une substance intoxicante.

L'homme a été relié à quatre autres vols à l'étalage survenus avant le signalement du véhicule volé et a été inculpé en conséquence. Les vols ont été perpétrés dans des commerces de l'avenue Byng et du chemin Brunetville entre le 16 et le 24 mai.

À la suite de l'enquête, un homme de 29 ans, de Kapuskasing, a été accusé de conduite avec facultés affaiblies, conduite dangereuse, fuite d'un agent de la paix, deux chefs d'accusation de non-conformité à une ordonnance de remise en liberté, trois chefs d'accusation de défaut de se conformer à un engagement, vol d'un véhicule à moteur de plus de 5000 \$, possession de biens criminellement obtenus de plus de 5000 \$, quatre chefs d'accusation de vol à l'étalage de moins de 5000 \$, possession d'opioïde, exécution d'une cascade au volant

d'un véhicule à moteur pour vitesse excessive, et finalement conduite d'un véhicule à moteur sans permis.

L'accusé est resté en détention et sa comparution devant la Cour de justice de l'Ontario était prévue pour le 27 mai, à Kapuskasing.

Personne droguée inconsciente

Lors de la soirée du 25 mai, la PPO a répondu à un signalement de personne inconsciente dans un véhicule en marche dans le stationnement d'un commerce sur la promenade Riverside à Kapuskasing. L'individu a été localisé alors qu'il dormait sur le siège du conducteur. Après l'avoir réveillé, l'agent a déterminé qu'il avait consommé une substance intoxicante. Le conducteur a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour y subir d'autres tests. Au cours de l'enquête, les policiers ont saisi un grand couteau et des drogues soupçonnées d'être de la cocaïne, du fentanyl, de la méthamphétamine, de la codéine, de l'hydromorphone, du pramipexole, de la psilocybine, du cannabis et de l'huile de hachich. À l'issue de l'enquête, un homme de 48 ans de Val Rita a été inculpé pour conduite en état d'ébriété par l'alcool et des drogues, possession d'une arme dans un but dangereux, possession de plusieurs

substances de l'annexe I (cocaïne, méthamphétamine, opioïde, codéine et hydromorphone) dans le but d'en faire le trafic, possession d'une substance du tableau II et de l'annexe III dans le but d'en faire le trafic, ainsi qu'avoir la garde ou le contrôle d'un véhicule avec du cannabis à portée de main.

L'accusé a été remis en liberté et sa prochaine comparution devant la Cour de justice de l'Ontario est prévue pour le 17 juin à Kapuskasing.

Un contrôle routier

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 h, les policiers ont effectué un contrôle routier d'un scooter sur la rue Circle à Kapuskasing.

Les policiers ont déterminé que le conducteur avait consommé une substance intoxicante et l'ont arrêté pour conduite avec facultés affaiblies. Le conducteur a refusé d'obtempérer à la demande de l'agent de se soumettre à un test de reconnaissance de drogues.

À la suite de l'enquête, un homme de 36 ans de Kapuskasing a été accusé de conduite avec facultés affaiblies et refus d'obtempérer à une demande.

L'accusé a été remis en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 15 juillet à Kapuskasing.


 925 rue Alexandra - Sac postal 5000
 Hearst, ON - P0L 1N0
 Tél. : 705 372-2815, Fax : 705 362-5902
www.hearstpower.com

AVIS D'INTERRUPTION DE SERVICE

DATE : DIMANCHE 2 JUIN 2024

DURÉE : 8 HEURES - DE 6 h à 14 h

RÉGIONS AFFECTÉES : TOUS LES CLIENTS

RAISON : CETTE INTERRUPTION EST SOLlicitÉE PAR HYDRO ONE AFIN D'EFFECTUER DE LA MAINTENANCE SUR SON SYSTÈME DE TRANSMISSION D'ÉLECTRICITÉ

Nous nous excusons pour tout inconvénient que cette interruption pourrait causer.

NOTICE OF POWER INTERRUPTION

DATE : SUNDAY JUNE 2, 2024

DURATION : 8 HOURS - FROM 6 h TO 2 h

AFFECTED AREAS : ALL CUSTOMERS

REASON : THE POWER INTERRUPTION IS REQUESTED BY HYDRO ONE IN ORDER TO SAFELY PERFORM MAINTENANCE ON THEIR ELECTRICITY TRANSMISSION SYSTEM

We apologize for any inconvenience this power outage may cause

VOS BEAUX DIMANCHES

DERNIÈRE ÉMISSION DE LA SAISON !

DIMANCHE DE MIDI À 15 h

PROGRAMMATION D'ÉTÉ À PARTIR DE LUNDI



CHANGEMENTS

ANNIVERSAIRES

7 h20, 15 h20 ET 17 h20

MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIQUE

8 h45 ET 16 h45

CINN911.com

Hearst en bref : comité de parcs et loisirs

Par Renée-Pier Fontaine

La délégation des membres du comité HASTO a fait demande par écrit concernant une réduction de 25 % des frais de location des glaces pour les tournois organisés en 2024 et les années à venir.

Dans une lettre explicative, les membres de HASTO présentent des études comparatives démontrant que le coût relié à la location de glace dans d'autres municipalités varie entre 1 000 et 3 000 \$. Pour le tournoi Knuckle Puck, ils ont accueilli plus de 35 équipes et la location de la glace était de 6 000 \$, ce qui représente un tiers de leur budget.

« Nous sommes aussi conscients que certaines offres sont données aux organismes qui louent beaucoup de glace au courant de l'année, notamment le Hockey mineur de Hearst et les Lumberjacks. Étant donné que nous louons environ 75 heures actuellement en plus des 25 heures à venir avec notre tournoi des entreprises, nous nous considérons comme un locataire important sur quatre fins de semaine par année », indique le comité.

HASTO tient à souligner qu'un tournoi de hockey à Hearst représente davantage qu'un revenu pour le Centre récréatif avec la location des glaces Giroux et Ndur.

« **En plus, le tournoi amène une retombée positive au niveau économique pour les commerces à Hearst, tels que les hôtels, restaurants, dépanneurs, magasins de grande surface et entreprises au centre-ville.** »

Le conseil n'avait pas de décision à prendre, c'était à titre d'information seulement.

Panneaux électriques

Il y aura une augmentation des coûts prévus de 19 000 \$ pour le regroupement de deux panneaux électriques de la fabrique de glace en un seul au Centre récréatif Claude-Larose. Les élus ont autorisé une somme supplémentaire pour que la conversion soit financée à partir de l'allocation budgétaire prévue pour l'embauche d'un employé à temps partiel.

La directrice des parcs et loisirs, Nathalie Coulombe, explique que ces panneaux sont ceux qui contrôlent l'ensemble du système de réfrigération, et ils proviennent de

l'installation frigorifique du centre récréatif datant de 1979. Les entrepreneurs locaux ont du mal à comprendre le système en raison de sa configuration obsolète. De plus, l'acquisition de pièces pose des problèmes, comme l'ont noté les inspecteurs en électricité.

Un montant de 130 000 \$ a été alloué au budget d'investissement de 2024 pour la conversion du panneau de contrôle. Étant donné qu'une seule entreprise peut effectuer les travaux, à savoir CIMCO Refrigeration, aucun appel d'offres n'a été lancé.

Dans son rapport, Nathalie Coulombe explique que le prix proposé par CIMCO s'élève à 149 500 \$, ce qui représente un déficit de 19 500 \$. « **Ce projet étant jugé nécessaire, il est recommandé d'aller de l'avant avec la conversion du panneau de contrôle et de combler le manque à gagner en utilisant l'allocation de 2024 pour un nouvel employé à temps partiel, qui avait été budgétisé pour l'ensemble de l'année 2024 et qui n'a pas encore eu lieu.** »

Jardin communautaire

Le conseil municipal a suivi les recommandations du comité de parc et loisirs et a décidé de discontinuer les services municipaux offerts pour l'entretien du jardin communautaire.

La directrice générale du Club Action Hearst, Caroline Aubin, avait fait savoir que le Club Action ne désirait plus s'occuper du jardin, que les gens se sont souvent plaint de vol, que les citoyens travaillaient fort et ne récoltaient pas grand-chose dû aux vols de récoltes.

Le projet de jardin communautaire au Club Action Hearst a été créé en 1993 sur la rue Hallé, grâce à une subvention du ministère de la Santé et une contribution financière de la Municipalité. Le jardin a par la suite été déménagé plusieurs fois pour finalement être localisé à son emplacement actuel, sur le terrain de la nouvelle construction du Club Action Hearst.

Afin de répondre à la demande croissante des utilisateurs, des rangées supplémentaires ont été ajoutées à l'installation. En 2015, la Ville a déboursé une somme de

1 027 \$ envers le remplacement de six boîtes de jardinage. Des boîtes nécessitent des réparations encore cette année et le jardin au sol a besoin de nouvelle terre.

Selon les trois dernières années, la main-d'œuvre municipale et l'équipement nécessaire pour entretenir le jardin communautaire représentent une somme moyenne d'environ 1 250 \$ par année.

En raison des investissements nécessaires pour remettre à jour l'infrastructure du jardin communautaire et la main-d'œuvre supplémentaire requise pour gérer l'endroit sans l'aide d'un organisme, la meilleure décision pour le moment, selon le comité, est de procéder à la fermeture du jardin. Toutefois, si un organisme désire prendre en charge le projet, la Ville pourrait offrir un appui, comme elle le faisait pour le Club Action.

Utilisation du foyer au parc Kinsey

En 2023, le conseil municipal a désigné une zone et installé un foyer au parc Kinsey à l'usage exclusif des membres de la Première Nation de Constance Lake (PNCL) et du Mamawmatawa Holistic Education Centre, afin que les membres de la PNCL qui résident à Hearst puissent organiser des cérémonies culturelles et des activités d'apprentissage.

Danielle Godfrey, conseillère des élèves indigènes de l'école publique Clayton Brown, a soumis une demande d'utilisation dudit espace au parc Kinsey pour organiser des séances d'éducation sur la culture indigène à l'intention des élèves de l'école publique Clayton Brown et de l'école secondaire de Hearst. En outre, Mme Godfrey souhaite inviter des aînés ou des membres de la communauté autochtone désireux de dialoguer avec les élèves.

Une résolution fut déposée, autorisant l'utilisation du foyer du parc Kinsey par Danielle Godfrey et les élèves du Clayton Brown Public School/Hearst High School pour animer des séances d'éducation sur la culture indigène, à condition que les règlements du parc soient respectés et que le terrain soit nettoyé après l'utilisation.

Camp Source de Vie

Le conseil municipal a résolu de suivre les recommandations du comité et d'offrir un espace temporaire sans frais au Camp Source de Vie, ainsi que d'autoriser le personnel municipal à conclure

une entente avec le comité du Camp Source de Vie pour le partage de main-d'œuvre aquatique qualifiée, selon la disponibilité et conformément aux modalités et conditions présentées.

Le Camp Source de Vie avait soumis deux demandes au conseil municipal. La première concerne l'accès à une salle de rangement individuelle pour une durée de trois ans ou jusqu'à l'achèvement de la construction du nouveau chalet. Cette salle servirait de lieu de travail pour la coordinatrice et de stockage pour les dossiers.

Étant donné que le personnel municipal doit limiter les dépenses et augmenter les revenus, parmi les actions jugées nécessaires, celle de louer les espaces municipaux utilisés par les organismes en fait partie. C'est dans cette optique que le comité a recommandé d'offrir un espace temporaire sans frais au Camp Source de Vie dans les locaux du centre récréatif jusqu'au 30 août 2024 ou jusqu'à ce que la réévaluation des locaux municipaux et des tarifs de location soit complétée.

En ce qui concerne la deuxième demande, le comité fait part de ses difficultés à recruter des sauveteurs qualifiés, étant donné qu'aucun cours de formation n'a été offert depuis plus de trois ans. Le comité demande si une entente pourrait être conclue entre la Ville et le Camp, pour utiliser les sauveteurs embauchés par la Ville. Le Camp serait prêt à contribuer financièrement aux frais encourus pour l'embauche de deux sauveteurs, à raison de deux à trois heures par jour, quatre jours par semaine, selon la température.

En ce qui a trait à cette demande, le comité a jugé qu'il était favorable de négocier une entente avec le Camp Source de Vie pour le partage de main-d'œuvre aquatique qualifiée, cette entente devant couvrir les frais de main-d'œuvre et de formation du personnel, y compris les frais de transport. Un total de cinq cours pour 120 heures de formation sont requis afin de certifier un sauveteur, ce qui devra être pris en compte pour déterminer la longueur du processus de formation des sauveteurs.

Il est important de souligner que cette entente ne devra en aucun cas compromettre la programmation aquatique de la Ville de Hearst.

Hearst en bref : comité de finances

Par Renée-Pier Fontaine

Financement garderie

Le conseil municipal a approuvé la signature d'une entente de financement entre le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane, le CASSDC, pour financer une partie des services de garde et à la petite enfance du Centre Éducatôt.

L'entente de financement se chiffre à 831 000 \$ pour l'année 2024, une augmentation de 2,7 % par rapport à 2023. Le montant attribuable à la garderie Bouts de chou est de 356 326 \$ et celui pour les opérations de la garderie en lien avec le système pancanadien d'apprentissage et de garde de jeunes enfants est de 180 000 \$.

Toutefois, la subvention des ressources pour les besoins spéciaux a diminué de 40 000 \$, passant de 60 000 \$ à 20 000 \$ pour l'année 2024. Le personnel municipal étudie donc d'autres possibilités de financement à l'intérieur du CASSDC, sans quoi la garderie Bouts de chou ne sera pas en mesure de continuer à offrir des services aux enfants avec des besoins spéciaux.

La subvention pour l'Agence Familigarde est nulle, considérant que le programme n'a aucun pourvoyeur. Il est à noter que l'entente actuelle n'inclut pas d'allocation pour les 30 nouvelles places qui ont été accordées en mars 2024. Le CASSDC a indiqué à la Municipalité qu'un addenda sera fait dans les mois à venir.

Puisque ce montant est encore inconnu, il est difficile d'en évaluer la variation avec le budget 2024 de 674 400 \$ qui comprenait les places à ajouter.

Le centre On y va avait un budget planifié d'un peu moins de 282 000 \$, mais le CASSDC n'a pas augmenté sa subvention pour le programme. Le manque à gagner de 2,5 % équivaut à 6 900 \$; pour garder un budget équilibré, une révision des dépenses et des heures sera nécessaire.

Tournoi de golf de la chambre de commerce

Les élus ont refusé la demande de commandite de la Chambre de Commerce du Corridor du Nord pour son tournoi de golf annuel de 2024 qui aura lieu le 21 juin prochain à Hearst. Les raisons sont les mêmes que pour toutes les autres demandes qui sont refusées : améliorer la situation financière de la Municipalité.

Dans le passé, la Ville avait choisi le forfait bronze de 300 \$ qui inclut une passe gratuite pour un golfeur,

une mention spéciale lors de l'ouverture, l'impression du logo sur le programme, ainsi qu'une affiche près du trou. En 2023, une équipe de la Ville de Hearst a été créée, ce qui a engendré des coûts additionnels de 75 \$ par joueur, pour une contribution totale de 525 \$.

Le rapport souligne toutefois qu'une contribution additionnelle de 5 000 \$ a également été accordée en 2024 pour la nouvelle édition dudit guide. La Ville de Hearst, qui est membre de la Chambre de commerce du Corridor du Nord, a fourni une contribution de 5 000 \$ pour la nouvelle édition du guide de ressources. Il s'agit d'un répertoire affichant les commerces de la région et qui met en évidence les atouts de la communauté.

Accès gratuit à la scierie par le CAH

Les employés municipaux doivent prendre des décisions qui suivent le mot d'ordre de remettre la situation financière de la Ville de Hearst sur la bonne voie. Le conseil a donc respecté les recommandations du comité de finances et refusé l'utilisation gratuite de la Place du marché de la scierie patrimoniale par le Conseil des Arts de Hearst pour la tenue des spectacles du Festival Coup de cœur francophone en novembre 2024. Un rabais sera proposé au CAH sur le taux de location, en fonction des coûts des ressources municipales associés à la location.

Le CAH désire avoir accès aux locaux les 7, 8, 9, 15 et 16 novembre 2024 pour la présentation des spectacles du Coup de cœur francophone qui auront lieu les 8, 9 et 16 novembre prochain.

Dans une lettre présentée aux élus, Émilie Bégin, coordinatrice des activités et liaison communautaire ainsi que la vice-présidente, Elsa St-Onge, expliquent leurs motivations à présenter la demande.

« Comme vous le savez sûrement, le CAH fait face à d'importants défis sur le plan financier, et c'est dans cette optique que nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander un don afin d'utiliser la Scierie patrimoniale gratuitement pour ce festival. Ce don représenterait une contribution additionnelle de la Ville envers le développement et la promotion des arts dans la communauté, un objectif important énoncé dans la Politique culturelle de la Corporation de la Ville de Hearst parue en 2007. »

Le spectacle de Lisa Leblanc à la

Place du marché de la scierie patrimoniale du 10 octobre 2023 a été un franc succès, selon elles. Le CAH déclare qu'il souhaite continuer à offrir au public des expériences hors de l'ordinaire avec une série de concerts intimes à cet endroit.

« La Scierie patrimoniale est un espace idéal pour de tels événements non seulement au niveau acoustique et atmosphérique, mais aussi pour l'intimité que les artistes ont avec la foule. Ceux qui ont eu la chance d'assister au spectacle de Lisa Leblanc ont été enchantés par ce format. »

Adoption d'arrêtés municipaux pour les budgets

Lors de la dernière réunion, les élus ont approuvé les budgets 2024 de la Bibliothèque de Hearst, du BIA Centre-Ville Hearst Downtown et l'établissement du prélevé du secteur d'aménagement commercial pour l'année 2024 ainsi que la Corporation Hearst Connect.

Traditionnellement, le budget de la

bibliothèque était établi et adopté conjointement avec les budgets d'exploitation et en capital de la Ville. Cette année, le conseil a approuvé un montant global, représentant une augmentation de 3 % de l'allocation remise l'an dernier, avant la préparation du budget.

« Cette nouvelle façon de faire donne plus de latitude et responsabilise le conseil d'administration ainsi que le personnel de la bibliothèque, qui peuvent ainsi diriger les fonds à leur guise.

La contribution municipale établie au budget de la bibliothèque et approuvée aux budgets d'exploitation et en capital de 2024 se chiffre à 277 800 \$ », déclare la trésorière, Mireille Lemieux, dans son rapport.

Pour ce qui est de la Corporation Hearst Connect, un bénéfice avant impôt et amortissement de 771 900 \$ est prévu pour l'année 2024, comparativement à 938 600 \$ au budget de 2023.

AVIS

Le présent avis annonce, au nom de Lucien Cantin, qu'une application sera faite à l'Assemblée législative de la province de l'Ontario d'un acte pour relancer La Ferme Cantin Inc. L'applicant constitue un besoin de relancer la corporation pour traiter de certains biens fonciers dans la corporation.

L'application pourrait être considérée par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Toute personne ayant un intérêt dans l'application et qui désire faire une soumission, pour ou contre, au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre doit aviser, par écrit, le greffier de l'Assemblée législative de l'Ontario, Édifice législatif, Queen's Park, Toronto Ontario, M7A 1A2.

Daté à Alfred le 15 mai 2024

Laurent Cantin
Au nom de l'applicant

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that on behalf of Lucien Cantin application will be made to the Legislative Assembly of the Province of Ontario for an Act to revive La Ferme Cantin Inc. The applicant represents that he would like to revive the corporation in order to deal with certain real property that was in the corporation.

The application may be considered by the Standing Committee on Procedures and House Affairs. Any person who has an interest in the application and who wishes to make submissions, for or against the application, to the Standing Committee on Procedure and House Affairs should notify, in writing, the Clerk of the Legislative Assembly, Legislative Building, Queen's Park, Toronto, Ontario, M7A1A2

Dated at Alfred this 15th Day of May 2024

Laurent Cantin
On behalf of the applicant

Hearst en bref : comité de développement économique

Par Renée-Pier Fontaine

Les Médias de l'épinette noire ont demandé au conseil municipal de leur accorder de l'aide en nature ainsi que l'utilisation gratuite du pavillon communautaire et des surfaces de glace du centre récréatif pendant les festivités de la fête du Canada.

La demande a été partiellement approuvée. Les organisateurs devront assumer les frais liés à l'utilisation de la main-d'œuvre municipale au prix coutant de 2 200 \$. La Municipalité pourrait également venir en aide pour l'installation de la tente, tel qu'il avait été prévu au budget 2024.

Le comité tient à souligner que Les Médias de l'épinette noire, ainsi que n'importe quel organisme, peuvent soumettre une demande de contribution à la Corporation de développement Hearst, qui distribue des montants provenant des fonds de la taxe sur l'hébergement. Un des volets vise à soutenir les organismes dans la tenue d'événements communautaires; les festivités du 1^{er} juillet en feraient partie intégrante.

Historiquement, les célébrations de la fête du Canada comportent diverses activités communautaires. Ces festivités, qui comprennent

des feux d'artifice, des spectacles musicaux et des activités familiales, dont les jeux gonflables pour enfants, sont grandement appréciées de la population et connaissent un franc succès chaque année. La Ville accorde, à l'occasion, des commandites à certains organismes afin de les aider à divertir la population.

Depuis 2017, la Ville a versé des dons monétaires de 1 000 \$ chaque année, ainsi que des contributions en main-d'œuvre au Club Rotary pour les célébrations du 1^{er} juillet.

Le comité de développement économique tient à souligner que la recommandation présentée suit les directions du conseil municipal d'entreprendre les actions nécessaires pour améliorer la situation financière de la Ville de Hearst.

Demande de commandite pour l'évènement Chez nous, c'est chez vous!

Le comité de développement économique salue l'initiative du projet Chez nous, c'est chez vous!, soutenu par le Réseau du Nord et ses partenaires essentiels du Nord-Est de l'Ontario. Toutefois, le conseil a suivi les recommandations du comité et a refusé la demande de commandite en raison des

contraintes budgétaires et la nécessité de respecter les priorités établies en matière de dons.

La commandite pourrait être envisagée lorsque l'évènement sera prévu dans la région de Hearst, par exemple au Camp Source de Vie, au lieu du Camp Ongrandi.

Le projet a été lancé en 2022 et la première édition avait accueilli plus de 300 participants au Camp Ongrandi, dans la région de Kapuskasing.

Il s'agit d'une introduction à l'expérience en plein air et à la vie de chalet, une caractéristique de la culture canadienne et du Nord de l'Ontario. Cet évènement vise à rassembler les nouveaux arrivants, les membres de la communauté et les employeurs de la région. Selon l'organisme, c'est une bonne occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir le Nord de l'Ontario et de pratiquer certaines activités telles que le camping, la pêche et des randonnées.

Annulation des frais d'entrée à la Scierie patrimoniale

Étant donné le manque de main-d'œuvre et l'achalandage minime, aucun employé ne sera placé sur

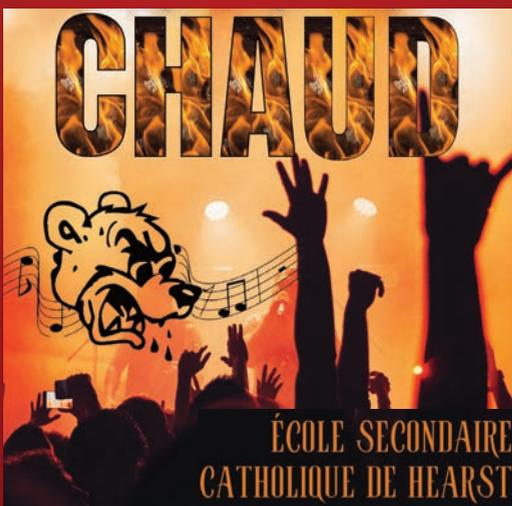
les lieux de la Scierie patrimoniale cet été. Le département encouragera les visiteurs et résidents à présenter une demande pour en faire la visite. Afin de motiver les touristes et de s'y rendre, et possiblement d'y retourner, les élus ont adopté un arrêté municipal annulant les frais d'entrée pour les visites, et ce, en permanence.

« Un partenariat avec l'Écomusée demeure une possibilité, comme l'an dernier, alors qu'un de leurs étudiants était localisé à la Scierie à raison de deux jours par semaine. Dans une telle éventualité, la Ville serait en mesure d'offrir des visites libres, sans réservation. Ce scénario sera possible seulement si l'Écomusée reçoit une réponse favorable à sa demande de financement. »

L'annulation des frais de visite n'aurait pas vraiment d'impact sur le budget municipal, puisque les revenus annuels générés par les tarifs d'entrée sont moins de 300 \$ par année depuis les cinq dernières années.

FÊTE DU CANADA 2024

LE 30 JUIN, SOIRÉE SPECTACLE AVEC 4 GROUPES LOCAUX



PAVILLON
ESPACE
HEARST
19 h

LA FÊTE DU CANADA EST ORGANISÉE GRÂCE À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD
CINN911.com

Rotary

CSCDGR
CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
GRANDES
RIVIÈRES

Caisse
Alliance

KofC
Chevaliers
de Colomb®

Hearst en bref : signature d'entente pour le 911, les marques routières et les fissures

Par Renée-Pier Fontaine

En suivant les recommandations du comité d'aménagement et du chef pompier, les élus ont adopté un arrêté autorisant la signature d'une entente avec Northern 911 concernant le service 9-1-1 fourni par un centre de secours de sécurité publique primaire (CSSPP) pour la Ville de Hearst, au coût de 2 588,76 \$ par année. Le service de répartition des pompiers pourrait demeurer chez CommunicAction jusqu'à ce que l'entreprise ne soit plus en mesure de fournir le service, puis être transféré à un CSSPP.

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, plusieurs centres de secours de sécurité publique primaire (CSSPP) ont été contactés. Sur les six centres contactés, seuls deux sont en mesure de fournir les services requis et ont présenté une proposition, à savoir Northern 911 et OPP Provincial Communications Center - North Bay.

Voici quelques éléments clés sur lesquels Jean-Michel Chabot s'est basé afin de fonder ses recommandations dans le choix d'un fournisseur pour la Ville de Hearst. Premièrement, il faut que ce soit un service bilingue avec un agent francophone disponible en tout temps. Aussi, il est important que le centre effectue l'enregistrement des appels et en garde un registre. M. Chabot a également étudié le niveau de conformité aux différentes normes; le fournisseur de service devait être conforme aux exigences du CTRC en matière de NG911. Il fallait, de plus, s'assurer que le CSSPP ait un système redondant en cas de panne du système principal et que les appels y soient redirigés. Le système se devait aussi d'avoir une identification automatique du numéro de téléphone et de l'emplacement du client, et que le fournisseur s'engage à produire des rapports. Finalement, les coûts liés au service et l'assurance qu'il y aurait la possibilité d'ajouter les futurs services potentiels de répartition

des pompiers sont des éléments importants à considérer.

« Lorsque le service 911 actuel sera mis hors service par le CTRC le 4 mars 2025, le CPASP choisi ne pourra plus transférer les appels à un autre endroit qui n'a pas été mis à jour à la prochaine génération. Étant donné que la soumission de Northern 911 est une centaine de dollars de moins et qu'il peut également fournir des services de répartition pour les pompiers, il est recommandé de l'engager en tant que centre de secours de sécurité publique principal (CSSPP) pour le service 911 de la Ville. La compagnie est également le fournisseur des municipalités voisines le long du corridor de la route 11, ce qui assure l'uniformité des services 911 dans tout le Nord », explique le chef pompier dans son rapport.

Une période de transition de 60 à 90 jours est nécessaire pour que Bell effectue le transfert. Considérant que les nouveaux services seraient disponibles vers la fin de l'année, un coût moyen de 700 \$ s'appliquerait pour l'année 2024.

Marques routières

Le conseil a adopté un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec Vallée Stripe and Seal Ltd pour entreprendre les marques routières des routes municipales, au coût de 40 821,37 \$ plus taxes, et pour permettre le renouvellement annuel de l'entente jusqu'à concurrence de cinq ans, incluant des ajustements de prix en fonction de l'inflation, si le rendement justifie une prolongation.

Scellement de fissures

Les élus ont adopté une résolution qui autorise la signature d'une entente avec Northern Crack Sealers Inc. pour la réalisation de travaux de scellement de fissures sur les routes municipales et à l'aéroport municipal René-Fontaine, au coût de 74 030 \$ plus les taxes applicables. Le manque à gagner de 28 030 \$ sera financé à même l'allocation budgétaire de 2024 prévue pour l'entretien de la voie

de raccordement.

L'enveloppe budgétaire 2024 attribuée au colmatage des fissures est de 26 000 \$ pour la zone urbaine et de 20 000 \$ pour l'aéroport. Le seul devis soumis à la suite de la procédure d'appel d'offres s'élève à 74 030 \$, entraînant un déficit de 28 030 \$.

Étant donné qu'un montant de 65 400 \$ a été prévu pour le projet d'entretien de la voie de raccordement dans le budget d'investissement de 2024 et qu'il est actuellement inutilisé, le comité a suggéré de réaffecter une partie de ces fonds pour combler le déficit.

Un appel d'offres a été annoncé le 2 avril 2024 sur le site d'appel d'offres MERX et sur le site Internet de la Ville de Hearst, ainsi que sur la page Facebook. Le document d'appel d'offres spécifiait les exigences, les quantités et l'emplacement des scellements de fissures nécessaires. Après avoir consulté les municipalités de Greenstone et de Kenora, il a été jugé préférable de publier un addenda à l'appel d'offres pour demander l'utilisation de mastic dans les réparations de plus de 25 mm, car le mastic est plus durable que le scellant en

caoutchouc et offre une finition plus lisse, bien que plus coûteuse. L'appel d'offres comprend également des dispositions relatives à la prolongation du contrat par périodes successives d'un an, sans toutefois dépasser un total de cinq ans. Si une prolongation de contrat est acceptée, les coûts unitaires seront ajustés annuellement à la date anniversaire.

L'augmentation serait égale à l'indice annuel des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, tel qu'il a été publié pour la période des 12 mois précédents. Cette disposition serait bénéfique pour les deux parties, car elle encouragerait les bonnes performances et garantirait au fournisseur du travail l'année suivante.

L'appel d'offres était divisé en deux sections distinctes : la section A pour la zone urbaine et la section B pour l'aéroport municipal René-Fontaine. Les deux sections comprennent les quantités de réparations requises pour les fissures de moins de 25 mm et les fissures de plus de 25 mm. En tout, six fournisseurs ont demandé le dossier d'appel d'offres, mais seulement Northern Crack Sealers Inc. a soumis un dossier complet.

Découvrez les nombreux modèles de piscine

Nous avons tous les produits d'entretien, on teste la qualité de votre eau et on vous offre le service de maintenance et de réparation.



On vend et installe un air climatisé selon vos besoins. On s'occupe également de la maintenance de vos appareils!

Allez discuter de votre projet de piscine avec des experts!



JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Nouvelle norme en comptabilité plus complexe que prévu

Par Renée-Pier Fontaine

Le guide des CPA a ajouté une directive relative aux normes comptables du secteur public au sujet des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Mireille Lemieux avait déjà mentionné qu'elle entamerait le dossier lors de l'adoption d'une nouvelle politique en novembre 2023.

La nouvelle norme précise le traitement comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations afin que les utilisateurs des états financiers puissent discerner les informations relatives à ces actifs et à leurs obligations en fin de vie.

Lorsque la Municipalité fait l'acquisition d'un actif, par exemple un réservoir d'essence sous terrain, la trésorière doit ajouter les frais rattachés aux obligations de fin de vie, par exemple la décontamination du sol au passif. Cela devient donc une possible dépense à long terme ajoutée au passif.

Dans un rapport, la trésorière de la Ville de Hearst avoue que la tâche s'est avérée plus complexe qu'initialement prévu. « Une fois que le projet a démarré et qu'une liste de tous les bâtiments municipaux

avec leur année de construction a été compilée, le personnel s'est rendu compte que plus d'un bâtiment pouvait possiblement contenir des matières dangereuses. Aucun membre du personnel ne possède l'expérience ni les connaissances nécessaires pour évaluer les obligations relatives aux matières dangereuses susceptibles d'être trouvées dans ces bâtiments », explique Mireille Lemieux.

La question principale de la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est celle de la reconnaissance et de l'évaluation de ces obligations.

Le conseil a autorisé le personnel de la Municipalité à embaucher les services de la firme Pinchin Ltd pour compléter la vérification des obligations de mise hors service d'immobilisations (ARO) de la Municipalité et à déterminer les coûts reliés à l'exercice. Le coût proposé par la firme est de 28 425 \$ plus les taxes, unique à la situation actuelle. Il se peut qu'à l'avenir le personnel municipal ait besoin de recourir aux services de la firme. La firme a fait la prépara-

tion de l'estimation de coûts pour l'élimination des matières dangereuses et les services d'ingénierie environnementale de déclassement à l'appui de l'audit et des coûts de la mise hors service.

Le calcul des coûts pour la tenue de livres est fait sur la base d'une évaluation des sites et d'un examen des stocks.

Des évaluations de site seraient effectuées pour quatre sites prioritaires, à savoir le Centre récréatif Claude-Larose, la caserne de pompiers, l'aéroport René-Fontaine, le garage d'entretien de l'aéroport et l'hôtel de ville. Ces évaluations aideront la Ville à mieux se conformer au règlement de l'Ontario 278/05. Un examen de déstockage sera effectué pour les bâtiments à moindre risque.

« Les résultats des évaluations ne sont pas destinés à des fins de construction, de rénovation, de démolition ou d'appel d'offres, mais peuvent être utilisés pour élaborer des plans d'action correctifs, le cas échéant à des fins de gestion à long terme. La zone évaluée comprendra toutes les parties des bâtiments, y compris les revêtements extérieurs. L'examen des systèmes

de toiture consistera uniquement en une évaluation visuelle », explique le rapport de Pinchin Ltd. Tous les détails du rapport ont été publiés par le conseil municipal lors de la réunion du 22 mai 2024.

Ces informations précieuses seront utilisées pour fournir une estimation plus précise des coûts liés à l'élimination des matériaux dangereux. Elles peuvent servir à la gestion municipale de ces matériaux de construction dangereux tout au long de la durée de vie du bâtiment.



Le Conseil
des Arts
de Hearst



MONA DE GRENOBLE

— DE LA POUDRE AUX YEUX

7 JUIN 2024

Pour acheter ton billet, scan le code QR ou communique avec nous.



705 362-4900

conseildesartsdehearst.ca



Ouverture officielle du parc d'eau à Mattice-Val Côté

Par Renée-Pier Fontaine

Le vendredi 24 mai dernier avait lieu l'inauguration officielle du parc d'eau communautaire. La Municipalité avait invité les organismes et entreprises qui ont aidé en fournissant du financement, ainsi que les principaux intéressés, soit les enfants du village. Sur place, des représentants des donateurs et une partie des élèves de l'école se sont joints au maire et aux conseillers pour célébrer l'ouverture officielle en dégustant un gâteau.



Photo : Renée-Pier Fontaine

Mattice-Val Côté en bref : états financiers 2023, adoption des arrêtés municipaux

Par Renée-Pier Fontaine

La trésorière de la Municipalité de Mattice-Val Côté, Annie Plamondon, a présenté les états financiers de 2023 à la réunion du conseil, le mardi 21 mai 2024. Un petit surplus a été enregistré, principalement en raison des frais d'utilisation du dépotoir par TC Énergie pour le démantèlement de leur site à Mattice-Val Côté. Globalement, les finances municipales se maintiennent au budget planifié et sont comparables aux années précédentes. La situation des taxes municipales impayées est l'un des éléments qui ont changé dans les états financiers puisque le montant alloué pour les comptes d'impositions municipales qui ne seront jamais recouvrables a augmenté de 35 000 \$. Malgré le fait que la Municipalité injecte ce montant aux comptes impayés, le manque à gagner dans les arrérages reste encore de 89 032 \$.

En 2023, la Municipalité de Mattice-Val Côté a entrepris des démarches plus sérieuses pour récupérer l'argent des taxes impayées, réduisant le compte déficitaire de 47 %. De plus, un appel d'offres pour vendre des terrains « abandonnés » est cours. Si après la date limite du 6 juin 2024, personne n'a fait d'offres pour ces terrains, la Municipalité sera en droit de les reprendre et d'ainsi annuler le compte en souffrance de la location. Par la suite, elle pourra vendre les terrains en son nom si un acheteur se présente.

Adoption des arrêtés municipaux

Lors de la dernière réunion du conseil, les élus ont adopté les arrêtés municipaux concernant l'établissement du ratio d'imposition, du taux d'imposition basé sur l'évaluation municipale des

propriétés et le taux annuel du service d'eau potable. Le taux d'imposition des propriétés basé sur leur évaluation a augmenté de 3 % pour 2024 et les pénalités pour les soldes impayés s'établissent à 1,25 % par mois ou fraction de cette période pendant laquelle le manquement se poursuit. Les frais annuels pour l'utilisation de l'eau potable sont de 439,33 \$ pour une personne, 878,66 \$ pour une famille, 1317,99 \$ pour une entreprise de taille moyenne ainsi

que l'église et 2635,98 \$ pour une grande entreprise.

Les ratios d'imposition sont les ratios que le taux d'imposition de chaque catégorie de propriété doit être par rapport au taux d'imposition de la catégorie de propriété résidentielle lorsque le ratio d'imposition de la catégorie de propriété résidentielle est de 1.

Les ratios d'imposition approuvés par le conseil pour 2024

Résidentiel	1,000000
Multi-résidentiel	0,958500
Commercial	2,027075
Gazoduc (Pipeline)	0,922000
Ferme	0,250000
Industriel	1,690 000
Dépotoir	1,376 675



Votre voyante Krystal prédit de grands changements à l'Hôtel de Ville?

Pour avoir l'heure juste, consultez plutôt votre journal local! 



Vous avez des informations à nous faire parvenir? Contactez-nous à info@hearstmedias.ca

ou appelez-nous au :

705 372-1011

L'INFO SOUS LA LOUPE

en action

VENDREDI 11h
EN REPRISE SAMEDI 9h

 **PODCAST** CINN911.COM



 **CINN911**

Votre animateur Steve Mc Innis et la productrice Minette



AVIS D'APPLICATION D'HERBICIDE

Avis donné par Hydro One Networks Inc. – Nos Services de gestion de la végétation vont entreprendre des travaux de débroussaillage près de chez vous. Les travaux consistent à traiter sélectivement la végétation indésirable qui, si elle était laissée sans contrôle, pourrait pousser dans nos lignes de distribution rurales.

Nos équipes utiliseront des débroussailleuses et des pulvérisateurs à dos pour limiter le plus possible la repousse des broussailles. Elles feront tout leur possible pour laisser sur place la végétation basse compatible, ce qui contribuera à réduire la nécessité d'entretiens futurs.

Ligne : R21D/D6T

Lieux : Pitt, Parliament and Pinard

Calendrier des applications : 1 juin 2024 – 30 septembre 2024

Nom commercial des herbicides : Garlon RTU, Navius Flex

Garantie : triclopyr 144 g/L et metsulfuron-méthyl + aminocyclopyrachlor 12.6% + 39.5% v/v

N^{os} d'homologation (Loi sur les produits antiparasitaires) : 29334 & 30922

Nom du parasite : Végétation incompatible (broussailles, drageons)

Si vous avez des questions ou des préoccupations, contactez les Services de gestion de la végétation de Hydro One au 1-866-898-5310

**TOUS LES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS TOUCHÉS
SERONT CONTACTÉS**

MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS
ET MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG !

VOS BEAUX DIMANCHES

DIMANCHE MIDI À 15 h

Dernière émission de la saison!

APRÈS LA MESSE, C'EST GÉRARD PAYEUR ET SON ÉQUIPE

CINN91.1



AVIS D'APPLICATION D'HERBICIDE

Avis donné par Hydro One Networks Inc. – Nos Services de gestion de la végétation vont entreprendre des travaux de débroussaillage près de chez vous. Les travaux consistent à traiter sélectivement la végétation indésirable qui, si elle était laissée sans contrôle, pourrait pousser dans nos lignes de distribution rurales.

Nos équipes utiliseront des débroussailleuses et des pulvérisateurs à dos pour limiter le plus possible la repousse des broussailles. Elles feront tout leur possible pour laisser sur place la végétation basse compatible, ce qui contribuera à réduire la nécessité d'entretiens futurs.

Ligne : H9K

Lieux : Calder, Bradburn, Kendrey, Haggart, Shackleton, Machin, Fauquier and O'Brien

Calendrier des applications : 1 juin 2024 – 30 septembre 2024

Nom commercial des herbicides : Garlon RTU, Navius Flex

Garantie : triclopyr 144 g/L et metsulfuron-méthyl + aminocyclopyrachlor 12.6% + 39.5% v/v

N^{os} d'homologation (Loi sur les produits antiparasitaires) : 29334 & 30922

Nom du parasite : Végétation incompatible (broussailles, drageons)

Si vous avez des questions ou des préoccupations, contactez les Services de gestion de la végétation de Hydro One au 1-866-898-5310

**TOUS LES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS TOUCHÉS
SERONT CONTACTÉS**



AVIS D'APPLICATION D'HERBICIDE

Avis donné par Hydro One Networks Inc. – Nos Services de gestion de la végétation vont entreprendre des travaux de débroussaillage près de chez vous. Les travaux consistent à traiter sélectivement la végétation indésirable qui, si elle était laissée sans contrôle, pourrait pousser dans nos lignes de distribution rurales.

Nos équipes utiliseront des débroussailleuses et des pulvérisateurs à dos pour limiter le plus possible la repousse des broussailles. Elles feront tout leur possible pour laisser sur place la végétation basse compatible, ce qui contribuera à réduire la nécessité d'entretiens futurs.

Ligne : F1E

Lieux : O'Brien, Owens, Williamson, Idington, McCrea, McCowan, Eilber, Devitt and Kendall

Calendrier des applications : 1 juin 2024 – 30 septembre 2024

Nom commercial des herbicides : Garlon RTU, Navius Flex

Garantie : triclopyr 144 g/L et metsulfuron-méthyl + aminocyclopyrachlor 12.6% + 39.5% v/v

N^{os} d'homologation (Loi sur les produits antiparasitaires) : 29334 & 30922

Nom du parasite : Végétation incompatible (broussailles, drageons)

Si vous avez des questions ou des préoccupations, contactez les Services de gestion de la végétation de Hydro One au 1-866-898-5310

**TOUS LES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS TOUCHÉS
SERONT CONTACTÉS**

L'UCFO souligne la contribution de Marie-Paule Plamondon

Par Renée-Pier Fontaine

Une résidente de Mattice-Val Côté en est à sa 70^e année de bénévolat au sein de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, étant parmi les premières personnes à devenir membre en adhérant au groupe quelques mois après sa création. L'UCFO de Mattice-Val Côté compte encore une trentaine de membres; les femmes s'y joignaient de génération en génération.

À l'époque, le groupe s'appelait le Cercle des fermières et en décembre 1953 la cotisation pour être membre était de 1 \$, comparativement à 20 \$ de nos jours. Mme Plamondon était très jeune à l'époque et son dévouement pour participer aux activités du groupe a été souligné par ses pairs. « On est convaincus que ça n'a pas toujours été facile pour toi d'assister aux réunions, même si ce n'était qu'une fois par mois. Surtout que tu demeurais au lac Shallow, à quelques miles du village, les chemins n'étaient pas toujours carrossables. En plus, tu faisais le trajet en traîneau à chien en hiver et à bicyclette l'été. »

Mme Claire Duval, qui lui rendait hommage s'émerveillait devant les



Suzelle Bussière, présidente de l'UCFO, remet un certificat à Mme Marie-Paule Plamondon. Photos : Renée-Pier Fontaine

accomplissements du mouvement à l'époque. L'argent était durement gagné et pourtant, après deux ans, les femmes ont été en mesure d'acheter un métier à tisser. « Les défis, vous ne les craigniez pas; vous avez même offert un don de la croix qui est au cimetière, on est loin de ça, nous autres! »

« Je suis certaine que tu étais entièrement d'accord avec l'achat d'un métier à tisser. C'est ta grande passion que tu as conservée pendant toutes ces années, que tu as transmise à plusieurs d'entre nous en nous donnant des cours de tissage et par la suite en continuant de nous guider avec tes précieux conseils sur de nombreuses formes

d'artisanat. Que ce soit en tissage, en couture, en tricot ou même en conseils culinaires, tes judicieux conseils sont toujours appréciés. » Depuis 1953, lors de l'adhésion de Mme Plamondon, les choses ont bien évolué dans le mouvement,

mais aussi dans la société en ce qui concerne le sort des femmes, les rendant plus libres et capables de prendre leur place dans leur famille et la communauté. « La femme était soumise à la religion et à son mari qu'elle devait servir en le mettant en priorité dans sa vie, souvent en s'oubliant soi-même », conclut-elle.

L'UCFO est un mouvement de femmes et elles seules peuvent participer aux activités. Madame Plamondon a eu cinq garçons, donc exceptionnellement, pour la célébrer les hommes étaient invités. Le maire de la Municipalité, Marc Dupuis, s'est aussi joint au groupe et il a fait un petit discours.



Réunion des membres de l'UCFO, date inconnue. Marie-Paule est la 5^e à partir de la gauche. Photos : Renée-Pier Fontaine



Le 1 juin, de 9 à 16 h!

Achetez vos billets de loterie 50/50 chez Reddy's Indépendant!

Quand tu joues, TOUT LE MONDE GAGNE !

Centre de Rénovation
Home
building centre

ameublement
Veilleux
furniture Ltd.

Pour information ou pour jouer :

ndhf5050.ca

5050@ndh.on.ca

(705) 372-0072



Scandale en Ontario : un rapport spécial sur des courriels privés et documents effacés

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario ne fera pas une enquête spécifique, mais publiera un « rapport spécial » sur l'utilisation de courriels personnels et la suppression de certains documents, en lien avec le « scandale de la ceinture de verdure ».

Selon la commissaire, Patricia Kosseim, tenir une enquête séparée sur la disparition des documents et l'usage de boîtes de courriels privées serait redondant, puisqu'elle se penche déjà sur cette affaire de communications cachées au sujet de la ceinture de verdure, cet amas de terres protégées autour de Toronto, que le gouvernement de Doug Ford voulait mettre à la disposition de promoteurs immobiliers.

La commissaire est déjà plongée dans le dossier, car elle a entre les mains près de 20 demandes à cet égard, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

« Entamer une enquête parallèle sur ces mêmes questions, alors que nous les examinons déjà dans le cadre de ces 19 dossiers d'appel, serait un moyen moins efficace de régler ces questions et donnerait lieu à de doubles emplois au détriment des ressources limitées dont nous disposons », a-t-elle déclaré. Son bureau « envisage » néanmoins « de publier, à l'issue de la procédure d'appel, un rapport spécial » qui mettra en lumière ses constatations et « fournira un compte rendu complet de [ses] conclusions et de [ses] réflexions » dans ce dossier.

Un audit du vérificateur général de l'Ontario dévoilé en août 2023 a révélé que de hauts fonctionnaires du gouvernement Ford auraient supprimé des documents et utilisé des courriels personnels alors qu'ils discutaient avec des lobbyistes à propos du retrait de certaines terres de la « ceinture de verdure », la « Greenbelt », ce couloir de terrains à l'abri de la construction autour de la métropole ontarienne.

La cheffe de l'Opposition officielle, la néodémocrate Marit Stiles, croit que les fonctionnaires et politiciens progressistes-conservateurs tentaient ainsi de contourner la loi sur l'accès à l'information et la transparence obligatoire des communications au sein du gouvernement.

Elle a demandé à Patricia Kosseim d'enquêter sur l'utilisation que le premier ministre et les hauts fonctionnaires de son gouvernement ont faite des courriels personnels et



Après des mois de protestations publiques et la publication de rapports du vérificateur général et du commissaire à l'intégrité qui ont conclu que le processus favorisait certains promoteurs, le gouvernement Ford a fait marche arrière en ce qui concerne la ceinture de verdure. (Chris Young/Archives La Presse Canadienne)

de leurs téléphones.

Mme Kosseim n'a pas précisé quand son rapport spécial serait publié.

Démission demandée

La cheffe de l'Opposition a fait remarquer, en conférence de presse lundi, que c'est notamment un rapport spécial du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario concernant le scandale des centrales au gaz qui avait déclenché une enquête policière menant à l'emprisonnement d'un ancien chef de cabinet de l'ancien gouvernement libéral. Les partis d'opposition ont souvent fait référence à ce scandale depuis que l'affaire de la ceinture de verdure a vu le jour.

« Les murs se referment pour le gouvernement conservateur Ford », a martelé Marit Stiles. Par ailleurs, le NPD demande la démission du chef de cabinet de Doug Ford, Patrick Sackville, l'accusant d'avoir tenu des discussions concernant la ceinture de verdure à partir d'une adresse courriel personnelle, ce qui ne tombe pas sous la loi sur l'accès à l'information.

« Je ne mâcherai pas mes mots : je pense que M. Sackville devrait démissionner. Et s'il ne le fait pas, le premier ministre devrait le congédier », a lancé Marit Stiles.

Le ministre des Affaires municipales Paul Calandra, questionné à ce sujet en chambre par Mme Stiles lundi matin, a répondu que son gouvernement collabore avec le commissaire à l'intégrité et la commissaire Kosseim, « comme nous l'avons dit depuis le début », et que « rien n'a changé sur ce point ».

Paul Calandra a poursuivi en répondant à la référence du scandale des centrales au gaz. « Je me souviens qu'à l'époque, le NPD avait eu l'occasion d'exprimer sa confiance dans le gouvernement -

ou son absence de confiance - et qu'il avait choisi de maintenir ce gouvernement au pouvoir malgré le fait que le chef de cabinet ait été emprisonné ».

Le chef du Parti vert, Mike Schreiner, dit espérer que le rapport de la commissaire Kosseim « jette la lumière nécessaire sur les actions du gouvernement ».

« Depuis le début, nous savons que l'histoire du gouvernement ne tient pas la route. Qu'il s'agisse de courriels supprimés ou de dates mal mémorisées, ce gouvernement a fait tout son possible pour cacher la vérité au public », accusent les Verts.

La controverse en rappel

• En 2005, l'Ontario crée la ceinture de verdure, entourant Toronto, pour protéger des terres écosensibles en les épargnant du développement immobilier et de l'étalement urbain.

• En 2018, Doug Ford et le Parti progressiste-conservateur assurent qu'ils ne toucheront jamais à ces terres.

• Le 25 octobre 2022, le gouvernement Ford annonce son plan de construire 1,5 million de logements d'ici 2031.

• Le 4 novembre 2022, le gouvernement Ford annonce son plan de retirer 7400 acres de la ceinture de verdure, soit 15 parcelles, pour y construire 50 000 logements. Il promet d'ajouter 9400 acres à la ceinture de verdure dans d'autres endroits.

• Le 9 août 2023, la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk, publie son rapport sur les échanges de terres dans la ceinture de verdure. Elle pointe du doigt Ryan Amato, chef de cabinet du ministre des Affaires municipales et du Logement Steve Clark, sans le nommer, comme étant une personne influente dans le processus de sélection des sites à retirer

de la ceinture de verdure. L'accès à ce chef de cabinet a permis à certains promoteurs de bénéficier d'un « traitement préférentiel », a conclu Bonnie Lysyk.

• Le 22 août 2023, Ryan Amato remet sa démission. Doug Ford avait refusé de le démettre de ses fonctions.

• Le 30 août 2023, le commissaire à l'intégrité de l'Ontario, David Wake, conclut dans un rapport que le ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, a contrevenu à la Loi sur l'intégrité des députés, car il a « omis » de superviser le processus de sélection des terrains de la ceinture de verdure. Il recommande à l'Assemblée législative de l'Ontario « de réprimander le ministre Clark pour son non-respect de la Loi ».

• Le 31 août 2023, le ministre Clark s'excuse, mais refuse de démissionner. Doug Ford défend son ministre et refuse de le démettre de ses fonctions.

• Le 4 septembre 2023, Steve Clark démissionne de son poste de ministre, et demeure député progressiste-conservateur de Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes.

• La journée même, Doug Ford est forcé d'effectuer un remaniement ministériel. Il choisit Paul Calandra pour remplacer M. Clark au ministère des Affaires municipales et du Logement.

• Le 20 septembre 2023, Kaleed Rasheed démissionne de son poste de ministre des Services au public et aux entreprises et du caucus progressiste-conservateur.

Il est critiqué pour avoir donné des informations contradictoires au commissaire à l'intégrité à propos d'un voyage à Las Vegas en compagnie d'un promoteur immobilier lié à la ceinture de verdure.

• Le 21 septembre 2023, le commissaire à l'intégrité David Wake publie un rapport dans lequel il épargne le premier ministre Doug Ford d'une enquête visant à déterminer s'il a enfreint la Loi sur l'intégrité des députés. Le commissaire juge qu'il n'y a pas de « motifs suffisants » pour mener une enquête.

• Le 21 septembre 2023, fait volteface et annonce l'annulation des changements dans la ceinture de verdure.

• Le 10 octobre 2023, la GRC annonce l'ouverture d'une enquête criminelle sur le scandale de la ceinture de verdure. C'est l'équipe des enquêtes internationales et de nature délicate qui se penchera sur le dossier.

Sol Mamakwa marque l'histoire à Queen's Park

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

L'histoire a été marquée, mardi, alors qu'un député a pu s'adresser à l'Assemblée législative de l'Ontario en anishiniimowin, sa langue maternelle.

Pour la première fois de l'histoire de la province, une langue autre que l'anglais et le français a été permise en chambre.

« Alors que je m'exprime dans ma langue, je me sens plus fort, c'est comme une médecine, un médicament. On se sent bien », a déclaré le député néodémocrate Sol Mamakwa durant un discours qui a duré dix minutes. Il a fait son allocution en anishiniimowin, que l'on connaît aussi comme la langue oji crie.

« Le gouvernement, il y a plusieurs années, nous a déposés de cette langue, alors que les colonisateurs ont retiré le droit de nos enfants de la parler. On utilisait le savon pour laver leur bouche pour les empêcher de parler cette langue », a-t-il soutenu.

Sol Mamakwa espère que les parlements à travers le pays, y compris la Colline Parlementaire à Ottawa, puissent emboîter le pas qu'il vient de prendre.

Les galeries du public étaient pleines à craquer, mardi, alors que des proches de Sol Mamakwa et des partisans se sont déplacés au parlement ontarien afin d'assister à ce moment historique.

Sa mère, qui célébrait d'ailleurs son 79^e anniversaire, était notamment présente.

« C'est grâce à elle que je parle cette langue, c'est elle qui me l'a apprise », a-t-il louangé.

Modification des règles

Jusqu'à cette journée, seules les langues officielles du pays étaient permises en chambre, à Queen's Park.

Mais en mars dernier, les règles ont changé, après qu'un amendement permettant de s'adresser au président de l'Assemblée législative dans une langue autochtone parlée au Canada ait été adopté par les élus.

Désormais, lorsqu'un député voudra s'adresser à la Chambre dans une langue autochtone, il pourra en faire la demande auprès du greffier afin que les services d'interprétation puissent être mis en place.

Des interprètes de la langue anishiniimowin, tant français qu'anglais, étaient en poste mardi matin.



Sol Mamakwa, seul député provincial membre des Premières Nations en Ontario, a fait son allocution en anishiniimowin, que l'on connaît aussi comme la langue oji crie. (Archives Le Droit, Patrick Woodbury/Archives Le Droit, Patrick Woodbury)

Interdiction de parler sa langue

L'interdiction de parler sa langue était un problème familier pour Sol Mamakwa, qui s'était vu retirer le droit de la parler lorsqu'il fréquentait un pensionnat pour Autochtones.

« Quand j'ai commencé à parler, ce matin, je m'attendais à ce que l'on me dise que j'étais en train de briser les règles, que je devais parler anglais », a admis le député néodémocrate, à sa sortie de la Chambre.

Le député de Kiiwetinoong, Sol Mamakwa, est le seul élu membre des Premières Nations au sein du parlement ontarien.

Il représente cette circonscription du nord-ouest de l'Ontario, composée par des Autochtones à près de 70 %, depuis 2018.

Demande accordée

Le député Mamakwa a également interrogé le gouvernement à propos des soins de longue durée dans sa circonscription durant la période de questions, aussi dans sa langue maternelle.

Ses questions portaient sur le manque de lits à Sioux Lookout, une région éloignée du Nord de la province.

En campagne électorale, en 2018, Doug Ford avait promis que 76 lits de soins de longue durée seraient ajoutés dans cette communauté sous un gouvernement progressiste-conservateur.

C'était une promesse qu'avaient aussi faite les libéraux.

Mais six ans plus tard, les résidents de Sioux Lookout attendent toujours leur nouveau foyer de soins de longue durée, et plusieurs occupent des lits d'hôpital, en attendant.

Mardi, le premier ministre Doug Ford a pris la parole en réponse à Sol Mamakwa et s'est engagé à tenir cette promesse, avant de se lever et de serrer le député néodémocrate dans ses bras.

« Personne n'a jamais fait ça, ce que vous faites aujourd'hui. Je veux simplement vous dire à quel point je suis fier de vous, à quel point tous les membres de l'Assemblée législative sont fiers et à quel point tous les membres des Premières Nations sont fiers », a déclaré Doug Ford.

« Je m'engage aujourd'hui, en public : nous construirons ces lits. Nous allons construire un foyer [de soins de longue durée] pour Sioux Lookout », a-t-il



On estime à près de 2 millions le nombre de Canadiens affectés par une maladie rénale ou présentant des risques de l'être; principalement des gens souffrant d'hypertension, de diabète ou de maladie cardio-vasculaire. Avec peu de symptômes ou de signes avant-coureurs, la maladie passe souvent inaperçue jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

La Fondation canadienne du rein est là pour aider ces gens à gérer, à retarder et même, à prévenir les maladies rénales. Grâce à nos fonds de recherche, à nos services et à nos programmes, nous avons contribué à transformer une maladie fatale en maladie qui peut être traitée.

Aujourd'hui, les maladies rénales sont en forte augmentation et notre défi est encore plus grand. S'il vous plaît, soutenez nos efforts. Parce que nous sommes derrière vous.

1-800-361-7494

www.rein.ca



Totalement dévouée aux soins du rein.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés!

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile



Comment contrer le déclin du vote chez les jeunes

Eya Ben Nejm – Francopresse

La faible participation des jeunes adultes aux élections peut en partie s'expliquer par un manque d'information et un certain désintérêt. D'autres rappellent que les plateformes électorales et les discours politiques négligent souvent la nouvelle génération. Il y a pourtant plusieurs pistes de solutions à explorer.

Aux dernières élections fédérales, en 2021, 46,7 % des personnes de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote, selon Élections Canada, soit une baisse de 7,2 % par rapport à 2019.

Le manque d'intérêt ne peut expliquer à lui seul ce déclin significatif de la participation déjà faible des jeunes adultes aux élections.

Simon Thériault, président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), pense au contraire que « les jeunes sont préoccupés par de nombreux sujets, comme l'éducation post-secondaire, les changements climatiques, l'avenir de notre planète, l'employabilité, les droits humains, la justice ».

Le manque d'intérêt se trouve souvent de l'autre côté de l'équation.

Manque de proximité

Pour le président, les plateformes des partis politiques ne s'adressent cependant pas assez aux jeunes.



Selon Élections Canada, 46,7 % des jeunes adultes de 18 à 24 ans ont voté lors des dernières élections fédérales de 2021. Photo : Pexels

À son avis, les promesses des candidats et leurs actions ne se concentrent pas suffisamment sur ce qui interpelle et inquiète la jeune génération d'électeurs.

« Généralement, les jeunes sont souvent moins contactés, mobilisés par les partis politiques lors des élections. Les partis politiques ont tendance à aller vers les citoyens plus âgés qui sont réputés voter » en plus grand nombre, confirme Valérie-Anne Mahéo, professeure adjointe au Département de science politique de l'Université Laval.

Même si, lors des élections de 2021, ce sont les personnes de 65 à 74 ans qui ont enregistré le plus

haut taux de vote, soit 74,9 %, les candidats ne doivent pas oublier la jeunesse et ils doivent « avoir un dialogue franc et authentique pour comprendre leurs besoins », insiste Simon Thériault.

La professeure Mahéo rappelle que le travail des élus consiste à représenter tous les citoyens à la Chambre des communes ainsi qu'à informer et à rejoindre la population.

Selon elle, quand des politiciens ne s'intéressent pas à une partie des électeurs, comme les jeunes, il n'est pas étonnant de les voir se désintéresser de la politique.

Besoin de sensibilisation

La population aujourd'hui ne s'informe plus de la même manière qu'autrefois, ce qui se reflète sur l'action de voter, avance aussi Valérie-Anne Mahéo.

Les générations plus âgées ont tendance à consommer l'information par l'intermédiaire des médias traditionnels et des journaux imprimés, tandis que la première source d'information des jeunes aujourd'hui est plutôt les médias sociaux, ajoute-t-elle.

En plus, « le contenu médiatique qui est disponible sur les réseaux sociaux n'est pas forcément de qualité, véridique et vérifié », déplore la professeure.

Paul Howe, professeur de science politique à l'Université du Nouveau-Brunswick, est plus nuancé. Pour lui, l'arrivée d'Internet a permis aux personnes qui s'intéressaient déjà à la politique d'aller chercher encore davantage d'information.

Et pour les personnes déconnectées au départ de la réalité politique, il croit que le monde virtuel a simplement offert un autre moyen de se distraire de ce qui se passe sur la scène politique.

Donner l'exemple

Simon Thériault suggère que, pour aider les jeunes à s'intéresser au système politique et à savoir reconnaître les fausses informations sur Internet, il faudrait davantage de cours d'éducation à la citoyenneté.

Il ajoute qu'une population bien informée permettra de maintenir en santé la démocratie canadienne.

Paul Howe abonde dans le même sens. Selon lui, de tels cours permettraient d'expliquer « à quel point il est important de protéger la démocratie, et qu'une partie [de la réponse] réside dans l'importance de la participation ».

Pour contrer l'absentéisme dans l'isoloir, Valérie-Anne Mahéo tient à rappeler que l'intérêt porté par les parents à la participation politique a une incidence sur les futurs électeurs.

Le droit de vote à 16 ans ?

Un autre facteur qui peut expliquer le faible de taux de participation des jeunes aux élections pourrait être leur manque de temps, théorise Valérie-Anne Mahéo.

Après tout, au début de l'âge adulte, les jeunes vivent beaucoup de changements dans leur vie, que ce soit les études, un déménagement, un nouvel emploi et bien d'autres choses, énumère la professeure.

Pour initier les jeunes à l'exercice de leur droit de vote, Simon Thériault voit d'un bon œil l'idée d'abaisser l'âge du vote à 16 ans.

Selon le président, le premier vote est le plus difficile, car il faut s'inscrire sur la liste électorale et comprendre le fonctionnement d'une élection. Vu que la plupart des jeunes de 16 ans habitent encore chez leurs parents, ils ne seront pas seuls dans cette nouvelle démarche.

Paul Howe estime aussi que le vote à 16 ans permettrait aux parents d'aborder le sujet avec leur enfant, mais aussi aux écoles de faire des activités autour du devoir démocratique.

Le professeur rappelle par ailleurs qu'il est maintenant plus facile de s'inscrire sur la liste électorale. Il est possible de le faire dès l'âge de 18 ans sur le site d'Élections Canada.

Quant aux jeunes de 14 à 17 ans, ils peuvent s'inscrire au registre des futurs électeurs.

La conduite avec facultés affaiblies, ça **COMPREND la conduite d'un bateau !**

Appelez le 911 ou l'unité marine si vous croyez voir un plaisancier aux facultés affaiblies.

madd
Rien de trop, rien, même pas un verre.

Allstate
Les experts en assurance automobile.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en sauvetage automobile.

Le comité d'experts sur CBC/Radio-Canada inquiète les francophones

Marianne Dépelteau – Francopresse

Sept experts conseilleront la ministre du Patrimoine canadien dans sa réflexion sur le nouveau mandat de CBC/Radio-Canada. Mais aucun d'entre eux ne parle au nom des francophones hors Québec, relèvent des représentants de ces communautés.

La ministre du Patrimoine canadien, Pascale St-Onge, a annoncé en décembre dernier qu'elle entreprendrait cette réflexion avant les prochaines élections en prévision d'un potentiel gouvernement conservateur qui promet de ne plus financer CBC, mais de conserver Radio-Canada.

À l'époque, elle avait expliqué le besoin de revoir les lacunes en information régionale et de moderniser le mandat de la société d'État.

Pour ce faire, elle s'est entourée de sept experts du milieu médiatique.

Les sept experts

- Marie-Philippe Bouchard, présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada

- Jesse Wenté, président du conseil d'administration du Conseil des arts du Canada, premier chef de la direction du Bureau de l'écran autochtone

- Jennifer McGuire, directrice générale de Pink Triangle Press, une organisation de journalisme LGBTQ2S+

- David Skok, président-directeur général et rédacteur en chef du média The Logic

- Mike Ananny, professeur adjoint à l'École de communication et de journalisme de l'Université de la Californie du Sud

- Loc Dao, directeur général de l'association DigiBC

- Catalina Briceno, professeure à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal

« Il y a des gens compétents hors de tout doute, mais il manque certainement une représentation des francophones en milieu minoritaire au Canada », regrette la professeure titulaire en information-communication à l'Université de Moncton, Marie-Linda Lord.

« On voit qu'il y a d'autres minorités qui sont représentées au sein du comité. Bravo, c'est tant mieux, c'est important, nuance-t-elle. Mais encore une fois, quand vient le temps de parler de Radio-Canada, la minorité francophone est absente. »

Ce n'est pas la première fois que les francophones hors Québec se sentent oubliés par la société



La composition du comité consultatif inquiète des représentants de la francophonie en situation minoritaire.

Photo : Julien Cayouette – Francopresse

d'État, avance la professeure. Elle donne l'exemple de la programmation nationale, à la télévision ou à la radio, qu'elle trouve très centrée sur le Québec.

« On est des exceptions à l'occasion lorsqu'on parle de nous », dit-elle.

Parmi les sept experts du comité, Loc Dao parle français et habite en Colombie-Britannique depuis plus de dix ans. Marie-Philippe Bouchard et Catalina Briceno, basées à Montréal, sont francophones. Ces dernières ont toutes les deux redirigé nos demandes d'entrevue au bureau de la ministre.

« Le Comité consultatif sur l'avenir de CBC/Radio-Canada est une ressource importante pour moi et notre gouvernement dans l'évaluation des nombreuses idées proposées au fil des ans. Nous sommes ravis de renforcer le radiodiffuseur public parce que les Canadiens ont besoin de nouvelles, d'informations et d'histoires canadiennes qui nous unissent d'un océan à l'autre », a répondu le Cabinet de la ministre par courriel.

**Radio-Canada,
« un poumon »**

La présidente de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Nancy Juneau, n'est pas certaine des connaissances dont disposent les sept experts de la réalité francophone en situation minoritaire, mais elle s'inquiète de ne pas voir un représentant officiel de cette francophonie.

« On sait que ce sont des enjeux et des contextes qui sont vraiment spécifiques, donc j'espère que ce comité-là fera appel ponctuellement à des gens qui peuvent éclairer leur lanterne à ce niveau-là. »

Cette spécificité est due au fait que dans certaines régions, Radio-Canada est le seul diffuseur

francophone présent. « Radio-Canada pour nous, c'est comme un poumon, explique-t-elle. C'est un poumon qui nous permet d'avoir des nouvelles et une programmation en français. » Selon Nancy Juneau, le « discours » général de la ministre inclut les communautés linguistiques en situation minoritaire. « On sent qu'il y a une sensibilité. Mais jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'occasion de vérifier dans les actions comment cela se traduit. On en a une avec ce comité. »

« C'est un manque de connaissance et possiblement de sensibilité, corrobore Marie-Linda Lord. Il n'y a pas de malveillance de la part de ces gens-là, mais parfois, on ne peut pas connaître ce qu'on ne connaît pas. »



D'après Marie-Linda Lord, les francophones en situation minoritaire sont parfois oubliés par Radio-Canada dans leurs productions nationales.

Photo de courtoisie

« Mieux servis par soi-même »

« Si les membres du comité sentent qu'ils n'ont pas toute l'information ou la connaissance dont ils ont besoin pour bien comprendre le rôle primordial du radiodiffuseur public en milieu

minoritaire, on les invite à aller consulter les organisations », indique Nancy Juneau.

Mais encore faudra-t-il que les experts aient le réflexe de consulter. La présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Liane Roy, n'a pas assez de détails sur les experts choisis ni leur mandat exact afin de juger leur capacité à représenter les francophones en situation minoritaire.

Elle n'est pas pour autant rassurée. Si des membres du comité parlent français, ils ne sont pas là à titre de représentants des communautés francophones en situation minoritaire.

« Je pense que l'histoire démontre que quand on n'est pas là, on est absent, émet-elle. Quand on est là, on est plus capable de se représenter. Je ne dis pas que c'est toujours comme ça, mais souvent, on est mieux servi par soi-même. »

La loi à la rescousse ?

Patrimoine canadien et Radio-Canada sont tous deux, à leur façon, soumis à la Loi sur les langues officielles (LLO).

Le ministère peut prendre des mesures de toutes sortes pour favoriser la progression vers l'égalité des deux langues officielles, notamment « pour appuyer le développement et la promotion de la culture francophone au Canada », dit la loi.

Radio-Canada, quant à elle, contribue « par ses activités à l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à la protection et la promotion des deux langues officielles ».

« C'est quand même un diffuseur public et le mandat touche l'ensemble du Canada », rappelle Liane Roy.

Un mandat qui dépasse l'information et permet la découvrabilité des contenus francophones produits à l'extérieur du Québec, affirme-t-elle, citant au passage le spectacle du Congrès mondial acadien, qui sera diffusé par Radio-Canada.

Marie-Linda Lord rappelle qu'il ne faut pas se fier uniquement à la LLO : « Être sujet à la Loi c'est une chose, mais Radio-Canada, c'est plus que ça. C'est aussi la vie communautaire, culturelle et politique [...]. C'est beaucoup plus que la langue. C'est une question de visibilité des communautés dans toute leur diversité. »

Climat : l'IA sous un ciel variable

Marine Ernout – Francopresse

Les promesses de l'intelligence artificielle pour lutter contre le réchauffement climatique sont nombreuses. Cette solution peut cependant avoir des conséquences négatives. Ses besoins en énergie, en eau et en matériaux rares sont énormes et seraient même sous-estimés.

L'intelligence artificielle (IA) peut-elle voler au secours du climat? Depuis quelques années, des études laissent entrevoir tout son potentiel pour mieux comprendre et lutter contre le dérèglement climatique.

Un article scientifique a marqué les esprits dans le domaine. Intitulé *Lutter contre le changement climatique avec l'apprentissage automatique*, il a été publié en 2022 dans *ACM Computing Surveys*. David Rolnick, professeur à l'université McGill à Montréal, et une quinzaine d'autres auteurs y recensent les promesses de l'IA dans 13 secteurs, comme l'agriculture, le bâtiment ou encore l'urbanisme.

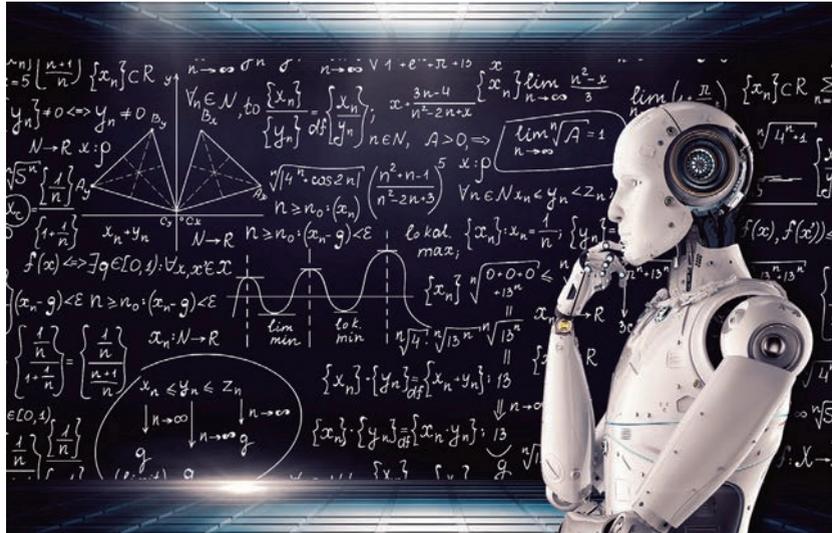
Pour ces deux derniers secteurs, les promesses sont réunies sous le nom de *smart city*, pour ville intelligente et connectée. Ainsi, des systèmes automatisés peuvent détecter des fuites plus rapidement, optimiser les transports en commun ou encore adapter en temps réel chauffage et lumière selon la présence ou non de personnes dans les pièces.

L'IA peut également réduire les émissions de carbone d'un bâtiment « en modélisant les données sur la consommation d'énergie et en optimisant l'utilisation de l'énergie », insistent les auteurs.

Mieux anticiper la météo du lendemain

Dans les champs, le nouveau terme employé est l'agriculture de précision. Autrement dit, une ferme équipée d'une multitude de capteurs et nourrie d'images satellites pour décider quand épandre ou quand planter, mais aussi détecter l'arrivée de maladies.

Le but de ce déploiement technique peut servir à maintenir



L'intelligence artificielle peut être un outil permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Mais ces nouvelles technologies ont également un coût environnemental à ne pas sous-estimer.

Photo : Mike MacKenzie – Flickr

les rendements tout en limitant l'usage de produits chimiques, d'eau et les rejets de gaz à effet de serre.

« L'agriculture de précision pourrait réduire les émissions de carbone du sol et améliorer le rendement des cultures, ce qui pourrait réduire le besoin de déforestation », écrivent David Rolnick et ses collègues.

L'IA pourrait être aussi capable, un jour, de mieux anticiper la météo du lendemain que les modèles actuels.

« Nous développons déjà des modèles de prédiction des inondations sur la rivière Ottawa, observe le professeur de génie civil à l'Université d'Ottawa, Hossein Bonakdari. L'IA va permettre de mieux prédire les événements météorologiques liés au réchauffement. »

De son côté, Google promet depuis mai 2023 de mieux prévoir les inondations en les anticipant sept jours à l'avance dans 80 pays grâce à son outil Flood Hub.

Mais ce développement ne se fait pas sans coût environnemental. Toute virtuelle qu'elle soit, l'IA repose sur des infrastructures bien physiques. Elle a par exemple besoin de capteurs pour s'alimenter, de serveurs pour fonctionner et même de satellites dans le cas de

l'agriculture de précision.

« Les algorithmes avec lesquels nous travaillons pour aider le climat sont comme des souris; ils ne consomment pratiquement pas d'énergie, défend David Rolnick en entrevue avec Francopresse. Ce sont les grands modèles de langage comme ChatGPT qui sont l'équivalent d'éléphants très gourmands en énergie. »

Connaissances lacunaires

De fait, les IA ultramédiatisées, comme le générateur de textes ChatGPT ou les générateurs d'images Dall-e ou Midjourney, impliquent des millions d'heures de calculs informatiques, donc la consommation d'une grande quantité d'électricité.

Cette électricité, encore rarement renouvelable, est synonyme d'autant d'émissions de gaz à effet de serre, que ce soit pour chaque ordinateur ou pour les plus de 8 millions de centres de données dans le monde.

En 2019, une équipe de l'université du Massachusetts avait ainsi calculé que le simple entraînement d'une IA équivaut à 205 aller-retour Paris New York en avion en termes d'émissions de CO₂.

L'année dernière, une autre étude de l'université américaine du Colorado avait calculé que poser 25 questions à ChatGPT coûtait un demi-litre d'eau douce; de quoi atteindre des millions de litres si l'on multiplie cela par les 200 millions d'utilisateurs de cet outil.

« Ces IA dites génératives ont un coût écologique colossal et leur utilisation va être amenée à exploser dans les années à venir, s'inquiète Hossein Bonakdari. Plus il y aura d'utilisateurs, plus on

devra stocker des milliards d'octets de données pour entraîner les algorithmes derrière. »

Ces chiffres donnent le tournis. Pourtant, ce ne sont que des estimations. Selon les chercheurs, il est impossible de calculer l'empreinte environnementale réelle, et ce, faute de données.

« Les grandes entreprises du numérique ne partagent pas leurs chiffres sur la consommation en énergie, en eau et en matériaux de leurs IA, regrette Hossein Bonakdari. On ne dispose pas d'informations détaillées sur le cycle complet d'une IA, de sa conception à son utilisation. »

Risque d'« accélérer les entreprises polluantes »

Le spécialiste s'inquiète également des grandes quantités d'eau nécessaires pour refroidir les serveurs informatiques : « À l'échelle de la planète, on estime que l'IA aura besoin de quatre à six-milliards de mètres cubes d'eau en 2027, ce qui représente 10 à 15 % de la consommation annuelle d'eau au Canada. »

Pour que les avantages de l'IA appliquée à l'environnement prennent le pas sur les inconvénients, les chercheurs s'accordent sur le besoin d'en encadrer les usages.

« Il faut avoir une réglementation claire et détaillée pour mieux contrôler le secteur, pour obliger les entreprises à utiliser des énergies renouvelables, à optimiser leurs algorithmes afin qu'ils soient moins énergivores », défend Hossein Bonakdari.

« Quand un industriel veut mettre un produit sur le marché, il devrait être obligé de démontrer qu'il n'a pas un impact négatif sur le climat », ajoute-t-il.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) écrit d'ailleurs à ce propos : « Les technologies numériques contribuent à la décarbonation seulement si elles sont gouvernées correctement ». David Rolnick n'est pas non plus naïf et prévient : « Si elle n'est pas utilisée correctement, l'IA peut aussi accélérer les entreprises polluantes, la production de pétrole et de gaz a déjà augmenté de 5 % à cause d'elle. »

L'informaticien appelle à faire des choix de société « clairs » quant à l'usage de cette nouvelle technologie, en encourageant des utilisations qui s'alignent sur l'action climatique.



En direct
les jeudis à midi

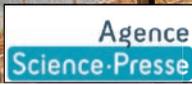


DEMAIN, C'EST MAINTENANT



cinn911.com
section podcast

Grippe aviaire : inquiétante pour l'humain? OUI ET NON



Par Pascal Lapointe

Est-ce un virus inconnu? Non

Il s'agit de celui qu'on appelle grippe aviaire A (H5N1), suivi à la trace depuis 1997.

Il faut se rappeler que les virus grippaux proviennent, à l'origine, d'oiseaux sauvages. À l'occasion, certains variants atteignent leurs plus proches cousins, dans des élevages de volailles. En 1997, une éclosion chez des poulets à Hong Kong a coïncidé avec le premier cas connu chez un humain.

Par la suite, de mutation en mutation, on a vu ce H5N1 se répandre chez de plus en plus d'espèces d'oiseaux sauvages, provoquant à l'occasion des éclosions majeures, comme en 2004-2005, et comme celle qui est en cours depuis 2020-2021, appelée une « grippe aviaire hautement pathogène ».

Elle avait aussi été détectée chez des porcs en 2005, mais l'épidémie actuelle, qui semble suivre les routes migratoires des oiseaux, est allée beaucoup plus loin. À ce jour, le virus a été détecté chez toutes sortes d'animaux, dont des renards, des ours et des chats, présumément à la suite d'un contact avec un oiseau mort. Au Québec, on l'a même détecté chez des mammifères marins, comme le phoque commun.

Or, chaque nouvel animal qui attrape ce virus, et en particulier chaque nouveau mammifère, rappelle que le H5N1 a la capacité de subir des mutations qui le rendent apte à franchir la barrière d'une nouvelle espèce, y compris la nôtre.

Le virus est-il dangereux pour les humains? Oui et non

Si des humains ont pu l'attraper ici et là dans les deux dernières décennies, ils ne peuvent toutefois pas —pour l'instant du moins— le transmettre entre eux.

L'aspect rassurant de la chose, c'est donc que les cas recensés sont très rares : moins de 900 entre 2003 et 2023, selon une compilation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Aux États-Unis, on n'en comptait que deux, l'un en 2022 et l'autre en avril dernier. Un troisième cas a été confirmé le 22 mai.

L'aspect inquiétant de la chose, c'est toutefois que le taux de mortalité a été, depuis 2003, de plus de 50 %. Il est possible qu'il s'agisse d'une surestimation : tous les cas de contamination n'ont peut-être pas été rapportés. De sorte qu'en date du 1er mai, l'OMS considérait le « risque global pour la santé publique » posé par le H5N1 de « faible ».

À présent qu'il se trouve chez les vaches, les humains sont-ils plus à risque? Probablement

Il est clair depuis la fin-mars qu'il ne s'agit plus de vaches qui l'auraient attrapé accidentellement par les déjections d'oiseaux. Le 25 mars, le ministre américain de l'Agriculture alertait sur la probabilité que le virus se transmette d'une vache à l'autre. Le 29 avril, le Centre de contrôle des maladies des États-Unis (CDC) confirmait la transmission entre vaches. On s'interroge encore sur le mécanisme de transmission : est-ce par l'intermédiaire de l'équipement de traite ou se propage-t-il simplement dans l'air? Mais il est logique de croire que plus le virus se répand parmi les vaches, plus il est souvent en contact avec des travailleurs agricoles. Par conséquent, le risque augmente qu'un nouveau variant émerge, capable, lui, de se transmettre entre humains. C'est vrai de n'importe quelle variation de la grippe : plus elle se transmet dans une nouvelle espèce, plus elle subit des mutations.

Là encore, c'est un risque statistique, mais que personne n'est en mesure de chiffrer.

Dans une recherche prépubliée (ce qui signifie qu'elle n'a pas été révisée par d'autres experts) le 1er mai, des chercheurs du Danemark identifiaient des récepteurs dans les glandes mammaires des vaches qui pourraient en faire une cible naturelle pour le virus. Ces récepteurs sont aussi présents chez nous.

Fait-on un suivi adéquat des vaches? Pas vraiment

Les autorités se font rassurantes, mais beaucoup d'experts ne sont pas du même avis.

Bien que la présence du virus ait été confirmée chez les vaches le 25 mars, il circulait probablement depuis des semaines, peut-être même des mois. Dans un communiqué publié le 3 mai, l'Agence canadienne d'inspection

des aliments annonçait qu'elle élargirait le dépistage chez les bovins et exigerait que les vaches en lactation importées des États-Unis obtiennent un résultat négatif au test de dépistage du virus.

Mais dans un reportage publié le 7 mai dans la revue *Science*, le journaliste notait que six semaines après le début de l'épidémie qui s'était alors répandue dans des fermes de neuf États des États-Unis, « le flux de données de ces endroits reste limité », entre autres en raison des résistances de certains éleveurs à une surveillance sanitaire accrue de leurs vaches.

Fait-on un suivi adéquat des travailleurs laitiers?

Pas vraiment

Le premier humain identifié avec un cas de grippe aviaire qu'on puisse relier aux bovins était un travailleur d'une ferme laitière au Texas. Il s'en est sorti avec une inflammation dans l'œil droit. Or, dans un texte publié le 3 mai dans le *New England Journal of Medicine* et qui décrivait ce cas, 19 médecins ou chercheurs en santé du Texas et du CDC en profitaient pour lancer un avertissement quant aux déficiences du suivi sanitaire : « en plus du manque de spécimens de vaches et d'échantillons environnementaux de l'élevage », une autre limite a été « le manque d'accès pour produire des évaluations épidémiologiques de l'exposition éventuelle de travailleurs ». En clair, ces chercheurs regrettent de ne pas avoir pu prélever des échantillons de salive chez ces travailleurs ou chez les contacts du travailleur malade, pour vérifier si le virus circulait encore. Dans un autre reportage, paru le 17 mai dans la revue *Nature*, des chercheurs s'inquiétaient encore de la « lenteur » des autorités à réagir. Le 22 mai, un deuxième cas était confirmé, au Michigan cette fois, encore là un travailleur d'une ferme laitière. Lui aussi n'avait eu qu'une infection mineure.

Le lait cru est-il un facteur de risque? Peut-être

Un élément rassurant est que si jamais le virus se répandait par le lait — ce qui reste à prouver — la pasteurisation du lait nous en protégerait. C'est la raison pour laquelle l'agence américaine des aliments (FDA) a rapidement recommandé de ne pas consommer de lait cru, tout comme le CDC.

Ce n'est pas seulement à cause de la grippe aviaire : de tout temps, le lait cru a été un facteur de risque plus grand que le lait pasteurisé pour la transmission de maladies bactériennes comme la salmonellose ou la listériose.

Or, aux États-Unis, on rapporte depuis la fin-mars une hausse notable des ventes de lait cru, par rapport à la même période l'an dernier. Et sur les réseaux sociaux, des militants « anti-pasteurisation » défendent en ce moment l'idée de boire du lait cru contaminé au H5N1 afin de se construire une « immunité » face au virus.

Avant l'alerte à la grippe aviaire, des observateurs notaient d'ailleurs que l'attrait pour le lait cru, jadis identifié aux amateurs de « bio » et de fromages fins, s'inscrivait à présent dans la mouvance plus générale de la méfiance à l'égard des autorités, dans les milieux américains plus conservateurs. Au point où, ces dernières années, des élus républicains locaux ont voté des lois dans une demi-douzaine d'États légalisant la vente de lait cru, notamment en Iowa et en Georgie. S'appuyant sur des données de 2016 et de 2019, la FDA évaluait que seulement 4,4 % des Américains consommaient du lait cru, mais les campagnes dans ces différents États ont probablement élargi cette proportion.

Quels sont les risques que le virus de la grippe aviaire, à présent qu'il a prouvé sa capacité à se transmettre chez les vaches, puisse infecter les humains? Personne ne peut chiffrer ce risque ni estimer s'il est en augmentation depuis quelques semaines. Mais les humains ne mettent pas toutes les chances de leur côté, constate le *Détecteur de rumeurs*.

LE RADIO BINGO DE CE SAMEDI EST DE 1800 \$

AVEZ-VOUS VOS CARTES? — JOUEZ AU BINGO SUR

CINN911.COM

MOT CACHÉ

N	S	T	E	D	S	E	D	I	P	A	R	G	N	I	T	F	A	R	F
P	O	U	H	R	E	R	A	M	E	P	E	N	I	C	H	E	M	L	P
N	L	I	R	C	E	R	E	E	S	R	E	V	A	R	T	A	O	M	O
L	A	O	T	F	A	I	I	P	L	A	N	C	H	E	S	T	A	L	B
A	M	R	N	A	P	Y	S	V	E	E	U	O	B	Q	T	I	O	A	E
B	S	O	A	G	T	O	E	I	E	V	A	G	U	E	L	P	I	T	C
U	C	E	T	M	E	A	N	H	O	U	O	E	U	L	R	G	N	O	E
T	A	C	C	O	A	E	N	T	C	R	R	O	E	N	E	U	N	R	
E	P	N	A	E	M	T	A	S	O	E	C	T	T	A	C	R	I	I	A
S	H	A	N	G	P	A	A	V	E	N	P	A	D	S	A	C	V	E	N
U	A	S	A	A	A	E	R	C	I	T	W	E	E	N	S	I	R	N	O
L	N	I	L	T	G	L	A	I	K	R	A	D	T	I	E	O	N	C	I
C	D	A	P	E	A	I	D	G	N	A	O	G	P	R	G	C	I	H	T
E	R	L	E	V	I	O	E	L	N	E	Y	N	E	L	A	A	L	A	A
E	E	P	D	U	E	V	A	O	A	S	M	A	I	R	L	N	P	L	C
T	V	T	A	A	S	C	L	P	E	A	E	S	K	O	P	O	M	O	R
U	E	R	L	S	S	L	N	M	R	D	S	Y	O	L	E	T	E	U	A
A	N	O	O	K	A	E	L	I	R	E	U	A	E	T	A	B	R	P	B
S	T	P	I	B	E	A	N	O	U	G	O	N	D	O	L	E	T	E	M
I	A	U	Q	N	P	A	C	R	N	O	I	T	A	G	I	V	A	N	E

Thème : Activités nautiques / 8 lettres

- | | | | |
|--|---|--|--|
| A
Aéroglysieur
Apnée
Aviron | E
Écluse
Embarcation | P
Pagaies
Palmes
Pêche
Pédalo
Péniche
Piscine
Plage
Plaisance
Planche
Plongée
Ponton | Rivière
S
Saut
Sauvetage
Scaphandre
Ski
Surf |
| B
Baignade
Ballon
Bateau
Bouée | F
Flotteur | Q
Quai | T
Traversée
Tremplin
Tuba |
| C
Canal
Canot
Catamaran
Chaloupe
Corde
Courant
Croisière | G
Gondole | R
Rade
Rafting
Rame
Rapides
Régates | V
Vague
Vent
Voile |
| D
Dériveur
Descente | H
Hectare
Herse | W
Water-polo | Y
Yacht
Yole |
| | K
Kilomètre | | |
| | L
Lac | | |
| | M
Maillot
Marina
Masque
Motomarine | | |
| | N
Natation
Navigation | | |

POUTINE

EN VEDETTE

de la semaine

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



BBQ italienne faite avec nos saucisses locales de Bussiere's Quality Meats

Lundi au jeudi 11 h à 19 h
Vendredi 11 h à 20 h
Samedi 11 h à 19 h

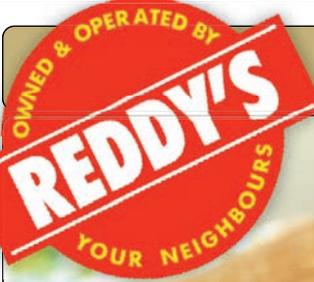
Réservez votre repas dès aujourd'hui!
Appelez-nous 705 221-7679
ou scannez le code QR :



- 17 SORTES DE POUTINE
- GRAB-N-GO
- PLAT CHAUD À EMPORTER
- DIFFÉRENT CHAQUE JOUR

Réponse du mot caché : PLONGEON

CRÈME GLACÉE AUX PISTACHES



Vous avez envie de préparer une crème glacée onctueuse, mais n'avez pas de sorbetière? Qu'à cela ne tienne : essayez ce pur délice aux pistaches 100 % sans soucis!

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Dans un grand bol, à l'aide d'un malaxeur ou d'un fouet manuel, fouetter la crème jusqu'à l'obtention de pics fermes. Réserver.
- Au robot culinaire, hacher une tasse de pistaches (réserver les pistaches restantes pour la garniture) pendant un bon moment, jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte à la texture semblable à du beurre d'arachides. Gratter les côtés du récipient au besoin.
- Dans un grand bol, bien mélanger la pâte de pistaches, le lait condensé sucré, la vanille et le sel. Ajouter le colorant à cette étape, si désiré. Ajouter et mélanger délicatement la crème fouettée au mélange de lait condensé. Verser dans un plat rectangulaire d'environ 20 cm x 25 cm.
- Saupoudrer les pistaches restantes sur le dessus. Couvrir de pellicule plastique et placer au congélateur au moins 4 heures avant de servir.

INGRÉDIENTS

- 600 ml de crème à fouetter épaisse
- 1 1/2 tasse de pistaches rôties (avec peu ou pas de sel)
- 1 boîte de lait condensé sucré de type Eagle Brand
- 1 c. à thé d'extrait de vanille
- Une pincée de sel
- Quelques gouttes de colorant alimentaire vert (facultatif)

SUDOKU

	1	3		7		6	5	
				2		8		
	7	4	6	9				
		8		9		6		
		5					1	3
	5	6		8				
7		2	3			5	9	
9				6			3	8

RÈGLES DU JEU :

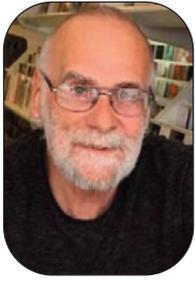
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 876

8	3	2	7	9	5	1	4	6
9	6	5	4	3	8	2	7	1
3	5	6	8	2	9	7	4	1
4	2	5	7	8	6	9	3	1
2	6	7	9	5	4	8	3	1
5	4	8	3	1	2	7	6	9
8	7	4	6	9	5	3	2	1
5	6	9	1	3	2	4	8	7
2	1	3	8	7	4	6	5	9

AVIS DE DÉCÈS



Omer Cantin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Omer Cantin à l'âge de 73 ans, le samedi 25 mai 2024, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Rachel (feu Gérard) de Hearst, Simon (Norah) de Surrey C.-B., Philippe (Francine) de Hearst, Louis (Suzanne) de Russell, Florence (Frank) de Sault Ste. Marie, Noël (Debbie Lynn) de Metcalfe, Martine de Moncton N.-B.; sa belle-sœur Cécile de Hearst, de même que plusieurs neveux et nièces. Il fut précédé dans la mort par son père Pierre (2010), sa mère Irène (1989), sa sœur Agnès (2010) et son frère Jean-Paul (1998).

On se souvient d'Omer comme d'un homme réservé et discret. Entrepreneur connu de la région, étant propriétaire et éditeur de la Librairie Le Nord, son engagement auprès de la francophonie témoigne de l'importance qu'il attachait à la langue et la culture française. De journaliste et actionnaire du journal Le Nord, aux Éditions Cantinales de Hearst, à la mise sur pied de la Fondation Omer Cantin, nombreux sont les projets qu'Omer a réalisés.

Un homme impliqué dans sa communauté, passionné par la francophonie et possédant de vastes connaissances dans le domaine, il se consacrait à la préservation de la langue française. Un fier et vrai Franco-Ontarien! Outre le travail, Omer aimait bien collectionner les antiquités, travailler à la terre paternelle, l'écriture et bien sûr, la lecture. Il laisse de beaux souvenirs dans le cœur de sa famille, sa communauté ainsi que de tous ceux et celles qui ont eu la chance de le connaître.

Les funérailles auront lieu le mardi 4 juin 2024 à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

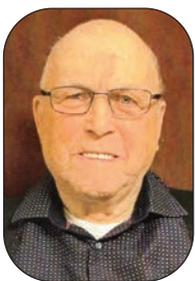


Aline Woods

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Aline Woods à l'âge de 82 ans, le samedi 25 mai 2024, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants : Douglas (Lucie) de Napanee, Wesley (Jovette) de Mattice et Debra (Shawn Smith) de Prince George, C.-B. Elle était la grand-mère bien-aimée de six petits-enfants : Makayla, Riley, Kasandra, Nathan, Malcolm et Harper; de même que de ses arrière-petits-enfants : Liam, Logan et Layla. Elle fut précédée dans la mort par son époux Lloyd (2009).

On se souvient d'Aline comme d'une épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère aimante et attentionnée. Sa famille lui était précieuse et elle aimait être entourée des siens, de même que de ses ami(e)s, et bien sûr les animaux de la famille. Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants avaient une place de choix dans son cœur et elle les aimait beaucoup. Elle appréciait le plein air, spécialement le temps passé au chalet familial, la chasse, la pêche, voyager, faire du crochet, son jeu de Rummoli hebdomadaire, tricoter et faire des puzzles. Elle avait un cœur généreux et a fait beaucoup de bénévolat dans plusieurs organismes de Hearst, incluant les Dames auxiliaires de la Légion et la United Church. Elle laisse de très beaux souvenirs dans la mémoire de sa famille, ses ami(e)s ainsi que de tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée. La famille apprécierait les dons à l'Église St. Matthew/St. Paul.

Une célébration de la vie aura lieu à une date ultérieure.



Jean-Louis Grenier

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Jean-Louis Grenier, à l'âge de 85 ans, le dimanche 26 mai 2024 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses enfants par alliance : Rachele (Don Nowlan), Nicole (Michel Gauvin), Huguette (Denis Proulx), Normand (Francine Provencal), Johanne (Ken Madson), Francine (Jean-Louis Guindon) et Chantal (Stéphane St-Pierre). Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Céline (feu Jean-Marc Lacelle), Françoise (feu Normand Dillon), Madeleine (Maurice Lemaire), Henri (feu

Monique Grenier), Fernand (Rachel Grenier), Rita (James Buchan) et Marie (Bill Cooney); de même que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Il fut précédé dans la mort par son épouse Yvonne (née Poulin), ses parents Hervé Grenier et Rose Lehoux, de même que ses frères Roland, Charles et André.

On se souvient de Jean-Louis comme d'un homme de cœur et de bonté, toujours prêt à rendre service et aider son prochain. Sa famille était son plus grand trésor et chacun était très précieux à ses yeux. Dès son jeune âge, il a travaillé comme bucheron et quelques années plus tard, il fut camionneur et termina sa carrière ainsi. Il appréciait beaucoup le plein air, le camping et la pêche.

Il laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et de ses proches.

La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Pour faire un don, cliquez ici.

Sincères remerciements au personnel de l'Hôpital Notre-Dame pour les soins exceptionnels.
Les funérailles auront lieu le mercredi 5 juin 2024 à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.



Laurent Lachance

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Laurent Lachance à l'âge de 88 ans, le dimanche 19 mai 2024, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil son épouse Mirelle (née Vachon) de Hearst, ainsi que ses enfants : Lise (Martin) de Hearst, Luc (Chantal) de Val Côté et Carole (Gilles) de Hearst. Il laisse également dans le deuil six petits-enfants : Éric (Cindy), José (Marco), Guy (Jessica), Julie, Stéphanie (Stéphane) et Claudia (Gaëtan); ses 11 arrière-petits-enfants : Sylvain, Lee-Anne, Audréane, Daphnée, Jackson, Romie,

Raphaël, Arielle, Michael, Mya et Alexy; de même que sa sœur Laurentia de Hearst.

Il fut précédé dans la mort par ses filles Louise et Annie, son fils Joseph, ses parents Ligouri et Alma Lachance, de même que ses frères et sœurs : Julias, Romuald, Yves, Gilles, Cécile, Bernadette, Dolorès, Rose-Aimée, Louiselle, Jeannine et Gilberte.

On se souvient de Laurent comme d'un époux, un père et un grand-père au grand cœur. Laurent était toujours de bonne humeur, il avait une personnalité attachante et sympathique. Il aimait beaucoup passer du temps avec les membres de sa famille et ceux-ci étaient importants pour lui. Il appréciait beaucoup le plein air, la chasse, la pêche, aller au camp et faire du bois. Avant la retraite, Laurent a fait le métier de bucheron pendant de nombreuses années. Il laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et de ses proches.

La famille recevra parents et ami(e)s à la salle Gérard Lemieux de Mattice le samedi 1er juin 2024 de 13 h à 16 h, suivi des funérailles en l'église St-François-Xavier à 16 h.

La famille sera très reconnaissante de dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst ou à la Société canadienne du cancer.

La famille aimerait sincèrement remercier parents, ami(e)s et organismes pour leur soutien durant cette épreuve : Dr Jason Gabel/Clinique Missinaibi de Mattice-Val Côté, le personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst pour les soins exceptionnels, l'Équipe de santé familiale et VON de Kapuskasing.



Darkise Léger

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Darkise Léger (née Rodrigue), à l'âge de 74 ans, le lundi 27 mai 2024 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants : Sonia Bélanger (Marc Bélanger) de St. Albert, AB et Derek Léger (Carmen Léger) de Timmins; ses cinq petits-enfants : Kayla, Adèle, Ann, Kevin et Paul; de même que sa sœur, Mirelle Levasseur; et ses frères : Claude (Bélinda), Michel (Rachel), Marcel (Marguerite) et Gilles (Sylvie), tous de Hearst. Darkise sera aussi énormément manquée par

plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Elle fut précédée dans la mort par son tendre époux André Léger (2018), ses parents Lydia et Jean-Noël Rodrigue (1999/1980), ses sœurs Huguette Goulet (1969) et Denise Gabel (2006).

On se souvient de Darkise comme d'une dame aimante, fière et sociable. Elle appréciait le temps passé entre ami(e)s et surtout être entourée de sa famille. Elle était ouverte d'esprit, facile d'approche et adorait voyager. Le plein air, la chasse et la pêche étaient des activités qu'elle appréciait. Avant une retraite bien méritée, elle a été économe à l'Évêché de Hearst pendant de nombreuses années et était membre des Filles d'Isabelle. Elle laisse de doux souvenirs dans la mémoire de sa famille, ses proches ainsi que de tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée.

La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst (département de la physio) ou à l'organisme Les Enfants du Rotary de Hearst.

Mme Darkise Léger reposera aux Services funéraires Fournier le jeudi 30 mai 2024, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 16 h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 5 juillet 2024 à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.



Réjean Lehoux

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Réjean Lehoux, à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil ses deux fils : Brian Lehoux (Mireille) et Shawn Lehoux (Jessica), tous deux de Hearst. Il était le grand-père de trois petits-enfants : Romy, Anais et Camil Lehoux. Il laisse également dans le deuil un frère, Marc (Claire) de Longlac; et trois sœurs : Louise d'Ottawa, Ginette (Serge) de Sainte-Julie QC et Francine de Granby QC. Il fut précédé dans la mort de son père Gilles (1986) et de sa mère Marguerite (2017).

Réjean a passé une grande partie de sa vie à travailler dans le domaine de la foresterie et également en tant que camionneur. Il aimait travailler de ses mains et était très méticuleux. Il appréciait également passer du temps en pleine nature, notamment lors de la chasse à la perdrix à l'automne, accompagné de son fidèle compagnon Charlie.

Des funérailles auront lieu à une date ultérieure.

AFFAIRES CLASSÉES

Offre d'emploi

Assistant(e) Administratif(ve)
Temp plein permanent



EXIGENCES

- Expérience ou diplôme en administration
- Bilingue (écrit et oral)
- Sens de l'organisation
- Attention aux détails
- Faire preuve d'autonomie et de discrétion
- Confidentialité
- Service à la clientèle
- Compétences en informatique
- Apprendre rapidement et capable d'effectuer des multitâches efficacement
- Esprit d'équipe

Joins-toi à notre équipe!

Envoyez votre CV et lettre de motivation à :

nouvellet@expertchev.ca

ou en personne à l'attention de Nathalie

Ouellet au: 500 Route 11 Est

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt pour Expert Chevrolet Buick GMC Ltd; cependant, seuls ceux sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Plus d'informations: (705) 362-8001

Job Opening

Administrative Assistant
Full time permanent



REQUIREMENTS

- Experience or diploma in administration
- Bilingual (written and oral)
- Sense of organisation
- Attention to details
- Demonstrate autonomy and discretion
- Confidentiality
- Customer service
- Computer skills
- Quick learner and able to multitask
- Team spirit

Join our team!

Please send your resume and motivation letter to

nouvellet@expertchev.ca.

Or bring it to Nathalie Ouellet at 500 Hwy 11 East,

We thank all the candidates for their interest in Expert Chevrolet Buick GMC Ltd; however, only those selected for an interview will be contacted.

More information: (705) 362-8001



La prière du miracle

Cher cœur de Jésus, dans le passé j'ai demandé beaucoup de faveurs. Cette fois-ci, je te demande une faveur spéciale (mentionne la faveur). Prends-la, cher cœur de Jésus, et place-la dans ton cœur, là où ton Père la voit. Alors, à ses yeux miséricordieux, elle deviendra ta propre faveur, et non la mienne. Amen.

Faites cette prière trois fois pendant trois jours et votre faveur vous sera accordée. Cette prière n'a jamais échoué. Doit promettre la publication de la prière.

LES PETITES ANNONCES

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front 600 pieds carrés approx. 902 \$ / mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon
Téléphone : 705 372-4928

Services

Gérard vous offre ses services pour vous aider à faire l'entretien de votre pelouse. Il se déplace chez vous pour tondre avec votre équipement.
Gérard is offering his services to help you out with your lawn. He will come over to mow the lawn with your equipment.
Contactez Gérard Rhéaume
Téléphone : 705 373-2787

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR-ÉTUDIANT

Les Médias de l'épinière noire sont à la recherche d'un étudiant ou une étudiante pour occuper un poste d'animateur de radio étudiant à temps partiel.

Le poste d'animateur étudiant s'adresse à une ou un jeune de moins de 18 ans étant disponible à travailler certains soirs de semaine et la fin de semaine. Idéalement, la personne embauchée devrait débiter sa formation avant la deuxième semaine de juin. Les heures de travail seront entre 5 et 20 heures par semaine, selon la capacité de compréhension du travail pour la saison estivale, avec possibilité de continuer pendant l'année scolaire.

La personne doit bien s'exprimer en français et avoir de bonnes connaissances en Informatique. Elle recevra toute la formation nécessaire pour assurer la mise en ondes d'une émission et, à plus long terme, coanimer une émission.

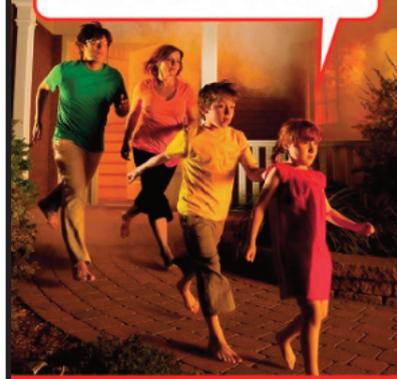
Les étudiants et étudiantes intéressé-e-s doivent envoyer leur CV à la direction des Médias de l'épinière noire, ou l'apporter en personne pendant les heures de bureau. Les personnes ayant des questions peuvent communiquer avec la direction par téléphone.

Steve Mc Innis
Directeur général
CINN 91.1
1004, rue Prince
Hearst, Ontario
705 372-1011



Notre plan d'évacuation

On l'a FAIT!



Agissez en citoyen averti
VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS
Votre service de sécurité incendie



Marguerite Beaupré

C'est avec un cœur très lourd que nous regrettons d'annoncer le décès de Marguerite (Margot) Beaupré, à l'âge de 72 ans, le mercredi 13 mars 2024, à l'hôpital Horizon Santé-Nord de Sudbury suite à un long et pénible combat contre le cancer.

Marguerite laisse dans le deuil son conjoint Jacques Fortin; son époux de fait Réjean Dessereault; ses enfants Réal Grandmont de Waswanipi et Micheline Grandmont (Rock Mallin) de Johnstown; sa petite-fille Ariel Grandmont de Gatineau; quatre de ses sœurs : Florence Jensen

(Fletcher) de La Tuque, Irène Boucher de Hearst, Nicole Beaupré d'Edmonton, Jeannine Gagnon (Pierre) de Kapuskasing; et un frère : Marcel Bouchard de Toronto; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Marguerite fut précédée par ses parents Octave Beaupré et Irma (Duchesne) Beaupré, 19 frères et sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, puisqu'elle était la 21e d'une famille de 24 enfants. Marguerite était une personne de maintes passions. Aller se recueillir dans la nature avec son conjoint Jacques à leur terrain de camping était une nécessité. Elle donnait sa pleine énergie et son temps, sans limites, dans tout ce qu'elle entreprenait. Son cœur généreux et reconnaissant la motivait à, sans cesse, « donner aux suivants ». Étant très disciplinée, cela lui a permis d'offrir pleinement d'elle-même à diverses activités dans sa communauté. Sa famille et son entourage, de près et de loin, pouvaient toujours compter sur son écoute attentive et ses conseils sages. Elle avait le « pouce vert » pour toutes plantes/fleurs qu'elle possédait. Elle était très douée dans ses projets de bricolage, tels que le « Diamond Painting ».

Chère Margot, puisque partout où tu déposais ton sourire, ta touche et ta présence d'une façon tout exceptionnelle, une douce mémoire s'est engravée à tout jamais en chacun ♥.

La famille apprécierait des dons au département d'oncologie de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Pour faire un don, cliquez ici.

Une célébration de la vie aura lieu à la Légion de Hearst le samedi 8 juin 2024 de 13 h à 16 h, suivie de l'enterrement au cimetière Mgr Grenier de Hearst à 16 h 30.



OFFRE D'EMPLOI SOUDEUR INDUSTRIEL

- Connaissance en soudure, mécanique et fabrication
- Certification de soudeur ou apprenti
- Expérience ou autre certification dans le domaine est un atout

Salaire et assurance collective compétitifs avec possibilité d'avancement

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER YVAN LANOIX

TÉL. : 705 372-9000

ENVOYEZ VOTRE CURRICULUM VITAE À :
COURRIEL : straightlineplumbing@outlook.com

JOB POSTING INDUSTRIAL WELDER

- Knowledge in welding, mechanic, and fabrication
- Welder Certificate or apprenticeship
- Experience or any other certification in the field is an asset

Competitive salary & benefits with possibility of advancement

FOR MORE INFORMATION, PLEASE
CONTACT YVAN LANOIX

PHONE : 705 372-9000

SEND YOUR RÉSUMÉ TO :
EMAIL : straightlineplumbing@outlook.com



NOUS RECRUTONS ADMINISTRATION

TEMPS PARTIEL PERMANENT

**APPLIQUEZ
MAINTENANT**

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :

ELIZABETH.DUMAS@HEARSTCOOP.COM

OU EN PERSONNE AU :

**1105 GEORGE STREET
HEARST**

EXIGENCES

Expérience en administration
paie / paiements

Compétences informatiques
Compétences organisationnelles
Compétences en communication

Attention aux détails

Compétences en résolution de
problèmes

Compétences en service à la clientèle

Confidentialité

Travail d'équipe

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 7 JUIN 2024

RADIO BINGO

SAMEDI À 11 h



DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :

HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER

LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY

GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT

CINN911.com

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 30 MAI AU MERCREDI 5 JUIN 2024

COUPÉ PAR NOS BOUCHERS



RÔTI D'INTÉRIEUR DE RONDE COUPE DE CANADA AA OU USDA SELECT BŒUF DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
13,21/KG

20812494_KG

RABAIS 40 %

ÉCONOMIE 4 \$ LB

5⁹⁹
LB



PILONS OU HAUTS DE CUISSE DE POULET
FORMAT FAMILIAL
6,59/KG

20004494_KG/20058163_KG

RABAIS

MINIMUM 2 \$ LB

2⁹⁹
LB



CÔTELETTES DE LONGE DE PORC, COMBINAISON DE COUPES, PORTIONS DE SURLONGE ET DE CÔTÉS AVEC OS

5,49/KG

20822343_KG

RABAIS 44 %

ÉCONOMIE 2 \$ LB

2⁴⁹
LB



FRAISES
PRODUIT DES É.-U.
QUALITÉ NO.1

1 LB

20049778001_EA

1 LB

2⁴⁹



FILETS DE TRUITE STEELHEAD FRAIS
PRODUITS DE LA MER FRAIS SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ
22,02/KG

21025083_KG

RABAIS

MINIMUM 6 \$ LB

9⁹⁹
LB



CONCOMBRES ANGLAIS
PRODUIT DE L'ONTARIO
CHAQUE

20070132001_EA

RABAIS 50 %

ÉCONOMIE 1 \$

99¢